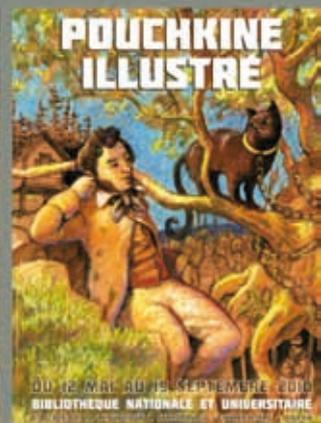
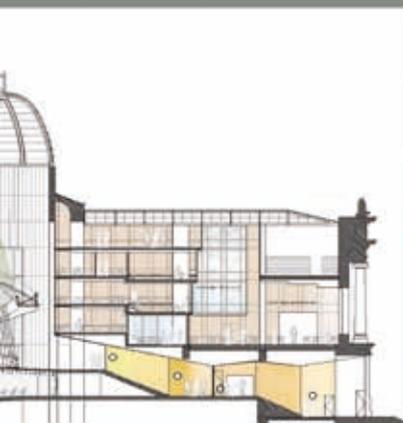


BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
UNIVERSITAIRE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010





**BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
UNIVERSITAIRE**

Rapport d'activité 2010

Table des matières

1. Vers <i>BNU Nouvelle</i>	9
1.1. Le chantier architectural.....	10
1.1.1. Les travaux dans le bâtiment Fischart.....	11
1.1.2. Le début du chantier République	11
1.1.3. La rénovation des façades.....	11
1.2. Les déménagements	12
1.2.1. Les entrepôts d'Entzheim.....	12
1.2.2. Les transferts de collections.....	12
1.2.3. Les déménagements de services.....	13
1.2.4. Les déménagements et les ventes de mobiliers.....	14
1.3. Les travaux à Joffre.....	15
1.4. Les services au public pendant le chantier.....	16
1.5. Les 10 chantiers dans le chantier.....	17
1.6. La communication autour du projet.....	18
2. Les services au public	21
2.1. La composition du public	22
2.2. Prêts et consultations des documents.....	25
2.3. Prêt entre bibliothèques.....	28
3. Le développement et le traitement des collections	31
3.1. Budgets documentaires.....	32
3.2. Les pôles d'excellence.....	33
3.2.1. <i>Aire culturelle germanique</i>	33
3.2.2. <i>Sciences religieuses</i>	36
3.2.3. <i>Questions européennes</i>	38
3.2.4. <i>Alsace</i>	39
3.3. Le Dépôt légal.....	41
3.4. La subvention du Centre national du livre.....	42
3.5. Le traitement des collections.....	43
3.5.1. État général du catalogue.....	43
3.5.2. Alimentation de la base nationale du Sudoc.....	44
3.5.3. Calames	45
4. Le patrimoine	47
4.1. Iconographie.....	48
4.2. Monnaies et médailles.....	48
4.3. Manuscrits	49
4.4. Imprimés.....	50
4.5. Dons.....	52
5. Le numérique	53
5.1. La bibliothèque numérique	54
5.1.1. Création du Service de la bibliothèque numérique	54

5.1.2. Opérations et projets développés en 2010.....	54
5.1.3. Perspectives pour 2011.....	56
5.2. Le site web	57
5.2.1. La consultation du site en 2010.....	57
5.2.2. La préparation du nouveau site.....	59
6. Action culturelle et coopération	61
6.1. Les expositions.....	62
6.2. Les manifestations culturelles.....	63
6.3. L'action culturelle hors les murs.....	66
6.4. La <i>Revue de la BNU</i>	66
6.5. La coopération documentaire.....	67
6.5.1. La conservation partagée.....	67
6.5.2. Les pôles associés.....	67
6.5.3. Le réseau Sudoc-PS	67
6.5.4. <i>Alsatica</i> , portail des savoirs en Alsace.....	68
6.6. Associations professionnelles.....	69
6.7. Relations internationales.....	70
6.8. Les visites officielles.....	71
7. Les moyens	73
7.1. Les moyens budgétaires.....	74
7.1.1. Le Budget primitif et les Décisions budgétaires modificatives.....	74
7.1.2. Le compte financier 2010 et le coût global de la BNU.....	74
7.1.3. Le fonds de roulement.....	75
7.2. Les ressources humaines.....	76
7.2.1. Les emplois délégués par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.....	76
7.2.2. Le personnel non titulaire rémunéré sur le budget de l'établissement.....	78
7.2.3. Les mouvements du personnel titulaire.....	79
7.2.4. L'absentéisme.....	80
7.2.5. Le dialogue social.....	80
7.3. La formation professionnelle	83
7.3.1. Formation professionnelle initiale et continue.....	83
7.3.2. L'accueil de stagiaires	86
8. ANNEXES.....	89
Annexe 1 : Décret portant organisation de la BNU.....	91
Annexe 2 : Composition du Conseil d'administration au 28 janvier 2011.....	97
Annexe 3 : Organigramme.....	101
Annexe 4 : Joindre les directeurs et chefs de service.....	103
Annexe 5 : Projet d'établissement 2009-2012.....	107
Annexe 6 : Contrat quadriennal 2009-2012.....	107
Annexe 7 : Abréviations utilisées.....	108

Le mot de l'Administrateur

Le Rapport d'activité 2010 qui est entre vos mains clôt mon premier mandat d'Administrateur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Nommé à la tête de cet établissement à la fin décembre 2005 pour cinq années, j'ai pu en mesurer le très fort potentiel documentaire, intellectuel et scientifique, ainsi que la complexité de ses compétences croisées entre le national et le local, entre la communauté universitaire – en premier lieu celle de l'Université unique de Strasbourg – et le grand public averti, entre l'ancrage territorial et l'insertion dans la recherche. J'ai eu la chance d'arriver dans cette grande bibliothèque au moment où était lancé le projet d'architecture *BNU Nouvelle* qui bénéficie d'un budget de 61 M€ et au moment des débats les plus constructifs sur la fusion des trois universités strasbourgeoises, fusion qui a d'ailleurs été précédée par la réunion de leurs trois services communs de documentation.

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche m'a reconduit dans ces fonctions pour un second et dernier mandat. Je lui en suis très reconnaissant et la remercie à nouveau de la visite qu'elle avait faite à l'établissement le 16 septembre dernier à l'occasion de la présentation de l'Opération Campus.

Pour les cinq années à venir, notre action, la mienne et celle de l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, s'inspirera d'abord du *Contrat quadriennal 2009-2012* et du *Projet d'établissement 2009-2012* qui définit la politique de l'établissement à travers ses six éléments constitutifs : bibliothèque de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, vocation patrimoniale, ancrage régional et territorial, dimension européenne (cf. notamment le transfert réalisé de la bibliothèque centrale du Conseil de l'Europe), bibliothèque numérique, bibliothèque publique (ouverture vers un large public, action culturelle).

Six éléments constitutifs qui, selon une arithmétique bien particulière, se déclineront en quatre chantiers principaux :

- le chantier architectural de la *BNU Nouvelle* : la phase lourde et délicate du lancement des travaux est en voie d'achèvement. Elle comprenait notamment l'adjonction et la rénovation d'un troisième site, le bâtiment Fischart, qui représente d'ores et déjà 21 km linéaires de rayonnages supplémentaires. Il s'agissait encore d'établir un dispositif propre à assurer la permanence du service public de la documentation en direction des chercheurs en sciences humaines et sociales avec l'ouverture de deux salles de consultation provisoires et celle du site délocalisé d'Entzheim (où sont stockés 32 km linéaires de documents). Cette phase comprenait enfin la mise au point des plans et des calendriers avec l'Agence Nicolas Michelin et Associés et le Rectorat de Strasbourg, maître d'ouvrage. Le bâtiment République est entre les mains des entreprises depuis la mi-janvier 2011 et la BNU aura à suivre cet immense chantier de façon continue.

- le chantier institutionnel : le décret du 8 septembre 2010 qui modifie le décret n° 92-45 ouvre des perspectives très intéressantes pour la BNU, d'abord avec la mise en place du nouveau Conseil d'administration. Sous sa responsabilité sera négociée la convention de rattachement à l'Université de Strasbourg. Le nouveau Conseil d'administration aura aussi à mettre en place le Conseil scientifique qui manque encore à l'établissement et qui aura un rôle primordial dans la relation avec la communauté

des chercheurs. L'organigramme de la BNU devra à terme rendre compte encore plus nettement de sa politique scientifique. Enfin, son statut national ouvre naturellement à sa dimension européenne et internationale. Il y va aussi du rayonnement de notre site universitaire.

- le chantier documentaire et scientifique : parmi les vocations principales de la BNU, il en est une qui lui tient particulièrement à cœur : servir la recherche, par les meilleures conditions d'accueil et les meilleurs services possibles (on pense par exemple au prêt entre bibliothèques), mais aussi par une politique documentaire déterminée. La carte documentaire élaborée dans le cadre académique doit s'enrichir et se compléter des chartes documentaires propres à chacun des établissements impliqués. L'accroissement régulier des collections dans toutes les bibliothèques d'Alsace et de l'interrégion invite aussi à parachever l'étude de faisabilité relative à un site de conservation partagée coopératif. En outre, l'établissement doit compléter sa politique de numérisation : en 2010 s'est mis en place un nouveau service à la BNU, le Service de la bibliothèque numérique. Enfin, la fermeture temporaire du bâtiment principal ne doit pas empêcher la nécessaire poursuite du travail d'action culturelle ; des coopérations ont d'ores et déjà été mises en œuvre avec la médiathèque André-Malraux et le réseau des bibliothèques publiques de la Communauté urbaine de Strasbourg. Au plan régional, l'implication de la BNU auprès des collectivités territoriales est continue, que ce soit pour la valorisation du patrimoine écrit alsacien, pour l'élaboration de la *Bibliographie alsacienne* ou encore pour l'enrichissement du portail documentaire *Alsatica*, ouvert par la Région Alsace le 7 octobre 2010, à la création duquel la BNU a contribué de façon décisive et auquel elle apporte ses ressources documentaires et ses compétences scientifiques et professionnelles.

- le chantier administratif et social : le chantier de la *BNU Nouvelle* s'accompagne d'une réflexion sur les relations de travail au sein de l'établissement et sur l'évolution des missions de chacun. Grâce à la réorganisation de 2007, l'équipe de la BNU a pu s'impliquer de façon claire et positive dans la logique du changement. Le dialogue social s'est naturellement construit autour de la mise en place et du fonctionnement régulier des instances paritaires (Comité technique paritaire, Comité Hygiène et sécurité, Commission consultative paritaire pour l'emploi contractuel). Mais il faut avoir des perspectives sur plusieurs questions essentielles pour le bon fonctionnement de la BNU à partir de la réouverture du site principal : la nature du travail des magasiniers, le niveau de professionnalisation et d'expertise, le repyramidage des emplois (déjà bien amorcé) et aussi la question des horaires de travail et des heures d'ouverture...

Vous le constatez, et même si je n'ai pas décliné chacune des opérations que nous conduirons en interne pour rouvrir au public en 2014 notre bâtiment emblématique de la place de la République, 2011 et les années suivantes seront des années de très forte activité intellectuelle et technique pour l'équipe de la BNU. Le bâtiment République a fermé provisoirement ses portes, mais la BNU reste bien ouverte, continuant à servir son public. La BNU reste bien ouverte, gardant fermement le cap sur 2014.

Le 31 janvier 2011

Albert Poirot

La BNU 2010 en chiffres

SERVICES AU PUBLIC

Ouverture annuelle	2 751 h
- <i>Amplitude hebdomadaire</i>	54 h (depuis octobre 2010)
Lecteurs inscrits	11 205
- <i>universitaires</i>	7 324
- <i>autres publics</i>	3 881
Prêts et consultations sur place	150 005
Prêt entre bibliothèques : demandes reçues	13 167
- <i>satisfaites</i>	10 472
Prêt entre bibliothèques : demandes émises	3 128
- <i>satisfaites</i>	2 452

COLLECTIONS

Nombre de notices (catalogue informatisé)	1 746 690
Périodiques électroniques	15 614 titres
Périodiques papier vivants	5 032 titres
Documents numérisés diffusés sur www.bnu.fr	55 491 images (hors catalogues anciens numérisés)
Accroissement documentaire 2010	23 424
- <i>monographies achetées</i>	15 264
- <i>monographies reçues par dons, échanges, Dépôt légal</i>	8 160
Dépenses documentaires 2010	1 070 961 €
- <i>imprimés, audiovisuels, microformes</i>	835 353 €
- <i>documentation électronique</i>	96 369 €
- <i>acquisitions patrimoniales</i>	139 239 €

MOYENS

Dépenses 2010	3 424 192 €
- <i>fonctionnement</i>	2 902 594 €
- <i>investissement</i>	521 598 €
Dépenses de personnel	5 311 293 €
- <i>traitements du personnel titulaire</i>	4 583 533 €
(nombre de postes budgétaires)	102
- <i>dépenses de personnel sur ressources propres</i>	727 760 €
Coût global de la BNU en 2010	8 007 725 €

INFORMATIQUE

Postes publics	13
Postes professionnels	156

1. Vers *BNU Nouvelle*

L'année 2010 a vu le début des travaux de l'opération *BNU Nouvelle*, chantier de réhabilitation, de modernisation et d'extension du bâtiment République. Le budget de l'opération est de 61 M€ financés par l'État (40,5 M€), la Région Alsace (6,8 M€), le Département du Bas-Rhin (6,8 M€) et la Communauté urbaine de Strasbourg (6,8 M€).

Ce projet s'est construit autour de dix objectifs principaux :

- l'extension des surfaces à 30 000 m², permettant de passer de 56 à 73 kilomètres linéaires de rayonnages, grâce à un 3^e site (Fischart) et à une rationalisation des espaces dans les deux autres bâtiments (République et Joffre) ;
- l'augmentation du nombre de documents en libre accès, de 35 000 à 200 000 volumes ;
- l'accroissement du nombre de places assises de 500 à 660 ;
- la rationalisation des services proposés au public, notamment par le regroupement des salles de lecture sur le site République ;
- la modernisation grâce au recours à des technologies performantes ;
- la mise en valeur des documents patrimoniaux par des magasins historiques, des réserves visibles ;
- l'amélioration des conditions de conservation, en relation avec des choix énergétiques inspirés par le souci du développement durable (géothermie, usage modéré de la climatisation...) ;
- le développement d'outils pour l'action culturelle avec un auditorium de 140 places, une salle d'exposition de 500 m² ;
- la mise en sécurité du bâtiment ;
- l'intégration à une valorisation urbanistique d'ensemble (quartier de la Neustadt, projet d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco).

Une fois les travaux réalisés dans le bâtiment Fischart, le bâtiment République a pu être évacué et fermé au public le 1^{er} octobre au soir pour un chantier qui devrait durer 3 ans (réouverture programmée pour janvier 2014). Deux nouveaux espaces ont été aménagés dans le bâtiment Joffre (5 rue Joffre) et dans le bâtiment Fischart (9 rue Fischart) pour recevoir le public pendant cette période.

1.1. Le chantier architectural

► Les principaux intervenants

Maîtrise d'ouvrage	Rectorat de l'Académie de Strasbourg
Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC)	Coteba
Maîtrise d'œuvre : Architecte mandataire	Agence Nicolas Michelin et associés (ANMA)
Maîtrise d'œuvre : Architecte en chef des monuments historiques	2BDM Architectes
Bureau d'études	OTE Ingénierie
Économiste	Bureau Michel Forge
Acousticien	Peutz et associés

1.1.1. Les travaux dans le bâtiment Fischart

Après le départ du Service des Archives départementales du bâtiment du 9 rue Fischart et conformément au calendrier précisé fin 2009 (voir *Rapport d'activité 2009*, p. 13), les travaux de mise aux normes du bâtiment ont pu être réalisés de mars à août 2010. Préalablement, l'État avait racheté le bâtiment au Département du Bas-Rhin (2,9 M€).

Les travaux ont consisté pour l'essentiel à :

- aménager une salle de lecture d'une vingtaine de places au rez-de-chaussée du bâtiment ;
- compléter l'équipement des magasins en rayonnages ;
- améliorer l'isolation thermique du bâtiment ;
- revoir entièrement le système de chauffage ;
- remplacer les ascenseurs ;
- aménager des bureaux pour les personnels amenés à y travailler pendant le chantier.

En dépit du retard pris par le chantier et alors que les travaux n'étaient pas finis, les opérations de déménagement de collections vers le bâtiment Fischart ont commencé le 16 août pour respecter les délais fixés pour vider le bâtiment République. L'installation sur place des services a de ce fait été compliquée. La réception du bâtiment a finalement eu lieu le 11 janvier 2011.

Une visite a permis au personnel de découvrir le bâtiment avant les travaux le 22 mars, puis une fois le bâtiment rénové, le 11 octobre 2010.

1.1.2. Le début du chantier République

Après rédaction et validation du Dossier de consultation des entreprises (DCE), un avis d'appel public à la concurrence a été publié en juillet pour les travaux dans le bâtiment République : il prévoyait 32 M€ de travaux hors taxes.

Si les travaux proprement dits n'ont pu débuter qu'après l'évacuation complète du bâtiment le 24 janvier 2011, certaines opérations ont pu être réalisées en amont : sondages, désamiantage, etc.

Les études préliminaires demandées par la maîtrise d'ouvrage ayant confirmé la possibilité de chauffer le bâtiment par géothermie, cette option a été prise et deux puits ont été creusés dès l'automne au nord-est et au sud-ouest du bâtiment. Dans la même logique de préservation de l'environnement, le choix a été fait de mettre en place un système de récupération des eaux de pluie pour le fonctionnement des sanitaires.

1.1.3. La rénovation des façades

La rénovation des façades n'avait pas été prévue dans l'enveloppe de 61 M€ consacrée au chantier *BNU Nouvelle*. Une demande spécifique a donc été adressée fin décembre au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour mener à bien leur mise en sécurité pendant la durée du chantier afin d'éviter de nouveaux travaux après la réouverture de 2014.

La décision a finalement été prise de ne rénover dans un premier temps que les façades de l'avant-corps du bâtiment pour un coût global estimé de 1,4 M€. Comme il s'agit de travaux de mise en sécurité, la BNU en assurera la maîtrise d'ouvrage, avec l'appui technique du Rectorat.

1.2. Les déménagements

Après avoir rédigé avec la BNU un cahier des charges pour les opérations de déménagement, le Rectorat a fait appel à la centrale d'achat public UGAP. Celle-ci ayant un marché avec l'entreprise de déménagement Mondia, c'est ce prestataire qui a été retenu pour mener à bien les déménagements des collections et de certains mobiliers du bâtiment République vers les différents sites de stockage. Les déménagements ont été financés sur le budget global du projet pour un coût d'1,7 M€. Le Service technique et logistique, les magasiniers et l'ensemble du personnel ont été fortement mobilisés pour mener et accompagner les opérations de déménagement qui ont eu lieu entre le 16 août et le 21 janvier : 6 mois ont été nécessaires pour évacuer complètement le bâtiment. Les calendriers prévisionnels ont ainsi été strictement respectés : les travaux ont pu commencer dans le bâtiment République en janvier comme prévu.

1.2.1. Les entrepôts d'Entzheim

Une solution a été trouvée par le Rectorat début 2010 pour stocker les collections pendant la durée du chantier : une convention d'occupation temporaire de locaux a été signée par la Chambre de commerce et d'industrie, le Rectorat, France Domaine et la BNU. Elle prévoit la mise à disposition de la BNU de deux entrepôts de 880 m² situés à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, les frais de location étant pris en charge sur le budget global du chantier à hauteur de 555 376 € pour 3 ans. Une convention complémentaire a été signée avec la Chambre de commerce et d'industrie pour la fourniture d'électricité, d'eau et de chauffage dont la charge financière incombe à l'établissement (coût estimé de 29 000 € par an).

Ces entrepôts étaient vides : il a fallu, entre septembre et novembre, les équiper de rayonnages et de luminaires complémentaires, d'un accès à la téléphonie et à internet, ainsi que d'un système anti-intrusion et d'une détection incendie renforcée.

Ce sont ainsi 32,4 km³ de stockage sur deux étages qui ont été aménagés dans les deux entrepôts pour héberger les collections pendant la durée du chantier.

Deux visites sur place ont été organisées pour l'ensemble du personnel les 24 et 31 janvier 2011.

1.2.2. Les transferts de collections

Toutes les opérations de déménagements de collections ont été préparées en amont par les équipes de la BNU (métrage précis, repérage par cotes et par lieux de stockage, etc.) qui ont aussi accompagné au quotidien les déménageurs.

Certaines opérations ont été réalisées exclusivement par le personnel de la BNU :

- inventaire et dépoussiérage complet des collections avant leur déménagement ;
- regroupement des collections des 10 dernières années d'acquisition, tous domaines scientifiques confondus (4,6 km), en vue de leur déménagement vers Fischart où elles seront recotées et équipées pour leur mise en libre-accès dans *BNU Nouvelle* ;
- déménagement des réserves du bâtiment République vers la nouvelle réserve aménagée dans le bâtiment Joffre (voir ci-après), soit 800 ml de documents précieux qui ont été déplacés sous l'égide de la Direction de la conservation et du patrimoine, avec un soin tout particulier ;
- déménagement de dons en attente de traitement vers les locaux de la Médiathèque Centre ville rue Kuhn où était déjà déposé le fonds du Conseil de l'Europe ;

- reclassement des collections à leur arrivée à Fischart, quand cela s'avérait nécessaire ;
- déménagement des fichiers de la Salle des catalogues et des registres noirs vers le bâtiment Joffre.

Pour mener ces opérations, 6 équivalents temps plein (ETP), soit 15 personnes sont venues en renfort des équipes de la BNU entre septembre 2010 et janvier 2011. Ces recrutements ont été financés par la dotation spécifique de 150 000 € pour extension de surface accordée par le Ministère.

Les collections ont été déménagées par Mondia au moyen d'étagères roulantes, conçues spécifiquement pour l'opération. Si la plupart des transferts ont pu être effectués par les ascenseurs, le deuxième niveau des magasins a quant à lui été évacué au moyen d'une rampe installée par Mondia dans le hall et sur le parvis du bâtiment République, dont une des entrées avait été condamnée.

Au total, 49 km de collections ont été déménagés vers les trois espaces destinés à héberger les collections pendant le chantier :

- les entrepôts d'Entzheim ;
- les magasins du bâtiment Fischart ;
- les magasins mis à la disposition de la BNU dans les locaux de la Médiathèque Centre ville rue Kuhn.

► Emplacement actuel des collections

A l'issue des déménagements, la répartition des collections entre les différents sites est la suivante :

Site	Kilomètres linéaires (kml)
Joffre	15
Fischart	21 dont 4 kml prévus pour l'accroissement des collections pendant le chantier
Entzheim	32
Médiathèque Centre ville, rue Kuhn	4

1.2.3. Les déménagements de services

Les services qui étaient installés dans le bâtiment République ont dû déménager vers Joffre ou vers Fischart avant le début des travaux. La plupart de ces déménagements ont été réalisés par Mondia, avec le soutien des équipes de la BNU. Certains transferts ont nécessité des travaux préalables d'aménagement (voir ci-après).

Les services suivants ont été concernés :

- l'Atelier photographique (Joffre) ;
- l'Atelier de restauration (Joffre) ;
- le Service des périodiques (Fischart) ;
- le Service des entrées (Joffre) ;
- le vaguemestre (Fischart) ;
- la Direction des services au public (Fischart).

Si certains transferts ont pu être anticipés, la plupart ont été réalisés pendant la semaine de fermeture au public du 4 au 8 octobre, ce qui a nécessité une très forte mobilisation de l'ensemble du personnel.

ZOOM : Les opérations menées par le CRI

A côté du Service technique et logistique qui a tenu un rôle primordial dans les déménagements, le Centre de ressources informatiques (CRI) a été mobilisé sur toutes les opérations informatiques liées aux déménagements et au chantier.

Les 5 agents du CRI sont notamment intervenus pour :

- récupérer tous les postes informatiques et les équipements d'infrastructure réseau en état de fonctionnement du bâtiment République ;
- installer une trentaine de postes professionnels dans le bâtiment Fischart ;
- installer de nouveaux postes publics à Joffre et à Fischart ;
- configurer le réseau interne du bâtiment Fischart avec des équipements provenant du bâtiment République ;
- participer au raccordement du bâtiment Fischart au réseau universitaire strasbourgeois OSIRIS et au site principal de la BNU (rue Joffre) sous l'égide du Rectorat ;
- paramétrer dans le catalogue toutes les nouvelles localisations de collections à l'issue des déménagements et changer les informations sur leur disponibilité au fur et à mesure de l'avancée des transferts.

1.2.4. Les déménagements et les ventes de mobiliers

La majeure partie des mobiliers du bâtiment République a été récupérée et déménagée vers les bâtiments Joffre et Fischart pour être réutilisée dans les nouveaux espaces.

Deux procédures de vente par adjudication ont été réalisées pour les étagères métalliques, les tables et les chaises des Salles 2 et 6, le vestiaire d'une part, et pour les étagères compactus d'autre part.

Par ailleurs, une procédure de cession amiable a permis à des associations comme les Amis du Vieux Strasbourg, le Parlement des arts, ou Bibliothèques sans frontières (pour la reconstruction de la Bibliothèque nationale d'Haïti) d'acquérir du mobilier. Le personnel de la BNU a également pu en racheter par l'intermédiaire de l'Association des amis de la BNU (AABNU).

ZOOM : L'action du Service technique et logistique

Le Service technique et logistique (STL) a tenu un rôle clé dans toutes les opérations de déménagements. Tout au long de l'année 2010, il a fallu notamment évacuer du bâtiment République des matériels usagés qui avaient été sortis d'inventaire, préparer le mobilier pour les ventes, accompagner les déménagements des services.

Ce sont ainsi près de 50 tonnes de mobilier qui ont été déplacées par les 7 agents du STL.

Pendant les 6 mois de déménagements, 3 agents contractuels sont venus renforcer le service.

1.3. Les travaux à Joffre

► La BNU, maître d'ouvrage

À fin d'accompagner le chantier du bâtiment République, des travaux se sont avérés nécessaires dans le bâtiment Joffre.

L'établissement en a assuré la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre ayant été confiée à l'issue d'une procédure d'appel d'offres au bureau d'études Serue.

Pour un coût global de 168 000 € pris en charge sur le budget de l'établissement, une partie des travaux a pu être effectuée en 2010 :

- construction d'une nouvelle réserve au rez-de-chaussée du bâtiment Joffre destinée à accueillir pendant le temps du chantier des collections stockées jusqu'alors dans deux réserves du bâtiment République. Cette opération particulièrement délicate avait pour objectif de garantir les meilleures conditions de conservation et de sécurité aux documents précieux : un espace auparavant dédié à des magasins a été libéré, puis équipé en rayonnages par le STL. Un système anti-intrusion adapté y a été installé, ainsi qu'un système de sécurité incendie avec détection par aspiration d'air et extinction automatique par injection de gaz, financé à hauteur de 40 000 € par le Rectorat en complément du budget global des travaux. Les collections ont pu être déménagées en décembre dans un local complètement remis à neuf ;
- aménagement d'un nouvel atelier de restauration ;
- aménagement d'une nouvelle salle de pause et de restauration dans le bâtiment Joffre, rendue nécessaire par l'arrivée de nouvelles équipes.

Deux autres opérations ont été reportées en 2011 :

- construction d'un atelier pour le Service technique et logistique ;
- aménagement d'un accès pour handicapés dans le bâtiment Joffre par la rue du Général Gouraud : celui-ci n'est actuellement pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

► Transfert des réseaux du bâtiment République

À la suite de la fermeture du bâtiment, l'ensemble des réseaux a dû être transféré vers Joffre ou Fischart :

- un nouveau standard a été installé dans le bâtiment Fischart et l'autocommutateur du bâtiment République a été installé à Joffre ;
- le raccordement au réseau électrique a dû être réalisé pour le bâtiment Joffre ;
- le système de sécurité incendie (SSI) du bâtiment République a été installé à Joffre (le bâtiment Fischart ayant un système propre) ;
- le tableau de commande du système anti-intrusion a été installé à Joffre (le bâtiment Fischart ayant un système propre) ;
- le contrôle d'accès par badge.

1.4. Les services au public pendant le chantier

► Pendant les déménagements

Jusqu'au 1^{er} octobre, les transferts de collections ont eu lieu alors que le bâtiment était encore ouvert et que les services continuaient à fonctionner : les équipes de magasiniers ont dû s'organiser pour assurer les recherches en magasins et l'acheminement des documents demandés alors que les ascenseurs étaient utilisés la plupart du temps pour les opérations de déménagement.

Après la fermeture du bâtiment et jusqu'à la fin des déménagements de collections, une navette a été organisée pour continuer à fournir aux usagers à Joffre ou à Fischart les documents qui y étaient encore stockés.

Un suivi très précis des transferts en cours a permis de mettre à jour en temps réel les informations sur la disponibilité des collections dans le catalogue en ligne : les collections indisponibles pendant leur transfert étaient signalées comme *En transit* pendant une quinzaine de jours et les lecteurs étaient invités à renouveler leur demande.

Mise à part la semaine de fermeture totale des services du 4 au 8 octobre, les collections sont donc restées disponibles pour les lecteurs pendant toutes les opérations de déménagement, ce qui représente un exploit réel.

► Fischart

Le 18 octobre, un nouvel espace d'accueil du public a ouvert dans le bâtiment du 9 rue Fischart.

Une salle de lecture de 19 places accueille les usagers qui ont besoin de consulter sur place des documents exclus du prêt. Les lecteurs bénéficient en outre de la possibilité d'accéder à un magasin semi-ouvert où ils peuvent aller chercher pour une consultation en salle les documents qui étaient en libre-accès dans les salles de lecture du bâtiment République, les documents de *l'Actualité du livre allemand*, ainsi que 1 110 titres de périodiques.

Les services suivants sont assurés à Fischart :

- inscriptions des lecteurs ;
- prêts et communications des documents stockés à Fischart (45 minutes de délai maximum) ou à Entzheim (24 h maximum) ;
- retours des documents ;
- demandes, prêts, consultations et retours des documents dans le cadre du Prêt entre bibliothèques ;
- consultation et reproduction de microfiches ;
- accès à internet et aux ressources électroniques de la BNU, avec possibilité d'impression ;
- renseignements bibliographiques ;
- photocopies (noir et blanc et couleurs).

La Salle Fischart et le magasin semi-ouvert sont équipés d'un accès aux personnes à mobilité réduite.

► Joffre

Trois espaces d'accueil du public ont pu ouvrir dans le bâtiment Joffre dès le 11 octobre : un bureau d'accueil-prêt-inscription, un bureau dédié à la recherche documentaire et aux renseignements bibliographiques et une salle de consultation de 19 places, la Salle Joffre.

Celle-ci est plus spécifiquement dédiée à la consultation des documents anciens et précieux conservés dans les magasins du bâtiment Joffre et dans les réserves, ainsi qu'à la consultation des fonds spéci-

fiques (iconographie, cartographie, numismatique, papyrologie, etc).

Les services suivants sont assurés à Joffre :

- inscriptions des lecteurs ;
- prêts et communication des documents stockés à Joffre (45 minutes de délai maximum) ou à Entzheim (24 h maximum) ;
- retours des documents ;
- accès à internet (wifi) et aux ressources électroniques de la BNU, avec possibilité d'impression ;
- consultation et reproduction de microfilms ;
- consultation de microfiches ;
- renseignements bibliographiques ;
- photocopies (noir et blanc).

► **Création du Service de la navette**

A l'issue des opérations de déménagements, le service de la navette (5 personnes) a été créé pour assurer les transferts de documents entre les différents lieux de stockage. Il assure :

- la navette entre les différents sites (Joffre-Fischart, Fischart-Entzheim, Joffre-Entzheim) : transport des documents demandés par les lecteurs et stockés à Entzheim, retour des documents sur les sites de stockage, transfert des nouvelles acquisitions traitées à Joffre vers Fischart ;
- la gestion des magasins d'Entzheim.

Deux véhicules avaient été achetés pour faire fonctionner ce service (un *Trafic* en décembre 2008 et un *Kangoo* en décembre 2009).

La navette circule tous les jours à raison d'un voyage par jour vers Entzheim du lundi au samedi (deux le vendredi).

Les demandes de communication de documents sont donc toutes assurées dans un délai de 24 heures maximum : pendant le chantier, toutes les collections restent disponibles pour les lecteurs, l'objectif étant de ne pas pénaliser la recherche en sciences humaines et sociales durant le temps des travaux.

► **Les services à distance**

Dans le cadre du chantier, des services à distance ont été renforcés ou développés.

Un service dédié, le Service Quid, a été créé pour traiter l'ensemble des questions posées par courriel ou par téléphone par le public et assurer un suivi des demandes de communication. Par ce service, on prévient notamment les lecteurs avant qu'ils ne se déplacent quand les documents qu'ils ont demandés ne s'avèrent pas disponibles. Composé de deux personnes, le Service Quid assure également la gestion du standard qui a été transféré de République vers Fischart.

Les usagers ont désormais la possibilité de se pré-inscrire en ligne, ce qui leur permet de commander des documents via le catalogue en ligne avant même de venir sur place valider leur inscription.

1.5. Les 10 chantiers dans le chantier

Pendant le chantier architectural et dans le droit fil de son *Projet d'établissement* et du *Contrat quadriennal 2009-2012*, la BNU continuera d'améliorer les services qu'elle propose et se mobilisera pour mener à bien dix chantiers :

- développement d'une bibliothèque numérique ;
- mise en valeur commune des ressources documentaires du site strasbourgeois en coopération avec l'Université de Strasbourg (carte documentaire) pour maintenir les meilleures conditions possibles de travail pour la recherche ;
- développement d'horaires d'ouverture étendus sur le site strasbourgeois en liaison avec l'Uni-

- versité ;
- préparation de 200 000 volumes qui seront mis en libre accès ;
- préparation intellectuelle et matérielle des collections patrimoniales pour leur présentation dans les réserves et les magasins historiques ;
- intégration et mise en valeur d'importants fonds reçus, en particulier celui de la bibliothèque du Conseil de l'Europe transféré en 2009 ;
- suites des opérations de récolement des collections entreprises depuis 2006, reconditionnement de séries importantes et mise à jour du catalogue ;
- achèvement du chantier de rétroconversion (informatisation des notices) pour la totalité des notices bibliographiques, notamment les Alsatiques et les fonds entrés avant 1920 (y compris les collections déposées à l'Université de Strasbourg) : tout le catalogue de la BNU sera accessible en ligne à la réouverture ;
- poursuite d'une action culturelle ambitieuse par le développement de partenariats (expositions hors les murs...) et avec la publication de *La Revue de la BNU* ;
- inscription dans l'espace rhénan de l'enseignement supérieur, en parallèle avec l'approfondissement des relations avec l'Europe de l'Est.

Afin de mener à bien ces chantiers et dans le contexte d'une diminution des espaces ouverts pendant les travaux, des redéploiements d'équipes ont été effectués fin 2010 et début 2011 : 9 ETP ont pu être dégagés des équipes du Service technique et logistique et de la Direction des services au public pour être affectés à ces chantiers.

La dotation pour extension de surface de 150 000 € versée par le Ministère permettra de compléter ces opérations préparatoires à la réouverture de 2014 avec 6 ETP dédiés.

1.6. La communication autour du projet

Parallèlement à la communication déployée en interne, des opérations de communication externe ont accompagné les déménagements et le début des travaux.

► Tracts d'information

En plus des informations données en temps réel sur le site web et dans le catalogue sur l'avancée des déménagements et leur impact sur les services et la disponibilité des collections, deux dépliants ont été diffusés pour informer sur le chantier et ses conséquences sur les services au public :

- un dépliant *BNU Nouvelle : Strasbourg 2010-2014* imprimé à 5 000 exemplaires (+ une version en anglais et une version en allemand) détaille l'historique du projet, les 10 objectifs du chantier et les *10 chantiers dans le chantier*. Il a été envoyé à tous les partenaires institutionnels de l'établissement ;
- le dépliant *Rentrée universitaire 2010 : les bibliothèques à votre service* diffusé à 50 000 exemplaires précise les services assurés par la BNU pendant le chantier, à Joffre ou à Fischart. Trois pages sont par ailleurs dédiées à des bibliothèques susceptibles d'accueillir le public de la BNU pendant le chantier : la Médiathèque André-Malraux qui dispose de 1 000 places assises et deux bibliothèques du Service commun de documentation (SCD) de l'Université de Strasbourg (Bibliothèque des sciences et techniques Blaise-Pascal et Bibliothèque du Pôle européen de gestion) ouvertes en soirée.

► La Nuit de la BNU

Pour célébrer la fermeture du bâtiment place de la République, une importante manifestation a été organisée le 15 octobre, *La Nuit de la BNU*. Autour de concerts et de visites nocturnes, le public était invité à déambuler une dernière fois dans le bâtiment. Le groupe de musique Papyrus'n s'est produit en

première partie de soirée, suivi par Liselotte Hamm et Jean-Marie Hummel. Un parcours dans les magasins conduisait les visiteurs à différents étages et intégrait des lectures de textes sur l'histoire de la BNU. Une pièce de théâtre de Michel Azama était jouée en salle d'exposition pour ponctuer les visites qui se dirigeaient vers le dôme. La soirée, qui a accueilli en continu plus de trois cents personnes, s'est terminée à 2 h du matin.

► **Conférence de presse de lancement du chantier**

Le 13 octobre une conférence de presse a été organisée en Salle du Conseil pour le lancement officiel du chantier *BNU Nouvelle*. Présidé par Claire Lovisi, Recteur de l'Académie de Strasbourg, cette conférence réunissait, au côté de l'État, les collectivités territoriales qui participent au projet. L'Agence Nicolas Michelin y a présenté le projet architectural. Plus de vingt journalistes y ont assisté.

► **Film documentaire**

Tout au long de l'année 2010, une équipe de tournage a suivi les personnels de la BNU en vue de la réalisation d'un documentaire de 52 minutes sur la bibliothèque, son histoire et l'important chantier engagé. Près d'une centaine d'heures de rushes a été rassemblée. Réalisé par Gaël Lachaux et produit par Cérigo Films, ce documentaire a vocation à être diffusé sur la chaîne France 3 au cours du second semestre 2011.

► **Réunions d'information pour les « grands acteurs du quartier » et les riverains**

Deux réunions d'information publique ont été organisées pour les « grands acteurs du quartier » (Préfecture, Théâtre national de Strasbourg, Alliance française, Direction régionale des affaires culturelles, etc.) et les riverains le 7 octobre avec Robert Herrmann, Premier Adjoint au Maire de Strasbourg et adjoint du quartier de Strasbourg-Centre. Un représentant de l'ANMA a présenté le projet architectural, tandis que l'OPC a précisé les conditions matérielles de balisage des travaux, d'installation du chantier et leur impact sur la circulation dans le quartier.

La BNU s'est engagée en 2010 dans un chantier d'une ampleur exceptionnelle, comparable à celui de la Bibliothèque nationale de France sur le site de Tolbiac. Tous les délais ont été tenus afin que les travaux puissent commencer comme prévu en janvier 2011. Cela a été possible grâce à la forte mobilisation du personnel qui a su anticiper et s'adapter au fur et à mesure de l'avancée des opérations de déménagements et des transferts de services, dans une très bonne collaboration avec la maîtrise d'ouvrage. Les lecteurs n'ont ainsi eu à faire face qu'à une seule semaine de fermeture complète des services.

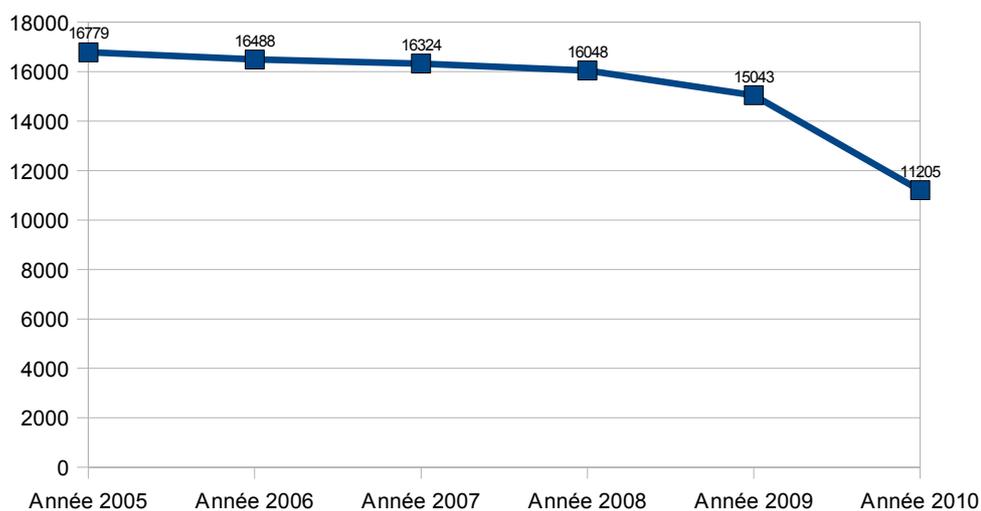
En attendant la réouverture de *BNU Nouvelle* en 2014, un premier objectif a été atteint : toutes les collections restent disponibles et la bibliothèque peut continuer à jouer son rôle indispensable d'accompagnement de la recherche.

2. Les services au public

Jusqu'à l'automne 2010, la BNU était l'une des bibliothèques universitaires les plus ouvertes en France avec 72 heures hebdomadaires (3 031 heures d'ouverture en 2009, dont 603 h en soirée). La fermeture du bâtiment République le 1^{er} octobre a entraîné une diminution des horaires d'ouverture à 54 heures hebdomadaires : actuellement, la BNU est ouverte le lundi de 14 h à 19 h, du mardi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 18 h, et ne prévoit pas de réduire cette amplitude pendant l'été. En 2010, l'établissement a été ouvert 2 751 heures. Les horaires seront à nouveau étendus à la réouverture du bâtiment République en 2014. Le déménagement des collections en libre accès et du mobilier vers les nouvelles salles de lecture n'a entraîné une fermeture complète que d'une seule semaine, puisque la Salle Joffre a pu rouvrir dès le 11 octobre, et la Salle Fischart le 18.

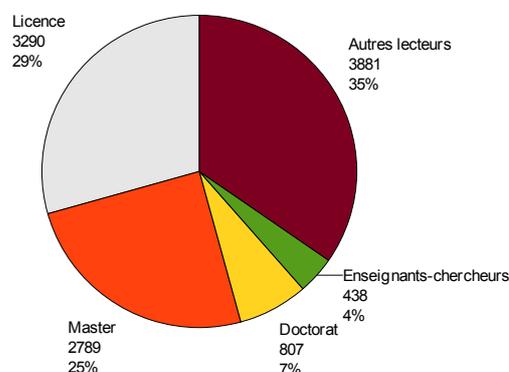
2.1. La composition du public

► Lecteurs inscrits 2005-2010



Le nombre de lecteurs inscrits à la BNU baisse depuis 2005 : depuis 5 ans et dans la perspective du chantier, l'établissement n'a pas mené de larges campagnes d'information et de communication « marketing » pour conquérir de nouveaux publics. Ce mouvement a été accentué en 2010 avec la fermeture du bâtiment République, le passage à 38 places assises et la réduction des heures d'ouverture : avertis par affichage dès février, puis par messagerie électronique en août, de la fermeture prochaine du bâtiment et du début des travaux, bon nombre d'usagers ont opté pour des solutions alternatives et ne se sont pas réinscrits. En dépit de la présence de la BNU à l'*Agora de rentrée* et de la distribution du dépliant *Rentrée universitaire 2010* (voir 1.6), l'enregistrement de primo-inscrits a par ailleurs été très faible. Il est vraisemblable que cette baisse se poursuivra en 2011 pour se stabiliser pendant les deux années suivantes. La courbe ne pourra s'inverser qu'à la réouverture du site République, lorsque les espaces offerts lui permettront à nouveau d'accueillir un vaste public aux exigences multiples et que les horaires d'ouverture reviendront au moins au niveau d'avant les travaux.

► Composition du public en 2010



La proportion de lecteurs universitaires est en légère baisse (65,36 % en 2010, contre 67,59 % en 2009). En dépit de cette légère différence, la composition du public de la BNU reste fortement atypique : un lecteur sur trois (34,64 %) n'est pas universitaire *stricto sensu*¹.

La répartition par niveau montre que l'érosion touche surtout les étudiants de licence (-3,62 %). Ces données confirment le fait que les lecteurs qui ont le plus souffert de la dégradation des conditions d'accueil (horaires et nombre de places assises) sont les étudiants de niveau L, généralement plus utilisateurs d'équipements que de documentation.

► Étudiants strasbourgeois

15,9 % des étudiants de l'UdS soit 6 762 sont inscrits à la BNU (ils étaient 9 533 soit 23,2 % en 2009). 51 % des inscrits sont étudiants en lettres ou sciences humaines, 29 % en droit et économie et 20 % en sciences et en santé.

La part des étudiants en droit et économie est en baisse (ils représentaient 32% l'an dernier) : les étudiants de droit se sont plus massivement rabattus vers les bibliothèques de l'UdS, d'autant que celles-ci prêtent leurs collections à domicile en semaine depuis septembre, alors qu'elles ne pratiquaient auparavant que le prêt pour le week-end.

¹ Sont considérés ici comme « universitaires » les lecteurs rattachés à une université : par conséquent, des utilisateurs issus d'autres établissements d'enseignement supérieur sont considérés comme « non universitaires ».

Au moment de bâtir les services et de finaliser les espaces de *BNU Nouvelle*, l'établissement ressentait le besoin de connaître les usages et les attentes de ses publics de façon plus fine et plus systématique : deux enquêtes ont donc été lancées en 2010.

La première, *Libqual +*, est une enquête de satisfaction d'origine nord-américaine, destinée en priorité au public académique, traduite et adaptée aux BU françaises sous l'égide de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU). Il s'agit d'un questionnaire en ligne, dont la plupart des questions sont préécrites et intangibles. Les usagers expriment leur satisfaction dans trois domaines : les espaces de la bibliothèque, ses collections documentaires, les services assurés par le personnel.

Pour la première fois en France, une enquête *Libqual +* a été menée conjointement par les différents établissements d'une académie : la BNU, le SCD de l'Université de Haute-Alsace (UHA) et celui de l'Université de Strasbourg l'ont lancée le 22 février et arrêtée le 21 mars.

La préparation de l'enquête, le choix des questions « libres », l'information des personnels et des usagers et la préparation du site web ont donné lieu à un intense travail en commun. Pour les trois établissements, la BNU s'est chargée du site commun, *jaimemabibliotheque.fr*, et de son contenu. La communication aux usagers était un défi : remplir l'enquête pour un établissement demandant une vingtaine de minutes, il s'agissait de convaincre les inscrits à la fois à l'UdS et à la BNU de répondre à deux questionnaires bien semblables portant sur deux établissements qu'ils utilisaient de façon complémentaire et dont ils ignoraient parfois la spécificité institutionnelle.

Une campagne de communication commune a donc été lancée, avec l'aide du Service de communication de l'UdS. Elle a été, dans les murs de la BNU, relayée par une campagne graphique (affiches, marque-pages, badges pour le personnel) propre à l'établissement et basée sur des éléments constitutifs de son identité : le bâtiment République, emblématique, et des personnels connus du public. Des cadeaux (livre électronique, bons d'achat en librairie, places de cinéma) ont été distribués après un tirage au sort entre les répondants qui s'étaient identifiés.

Les usagers de la BNU ont joué le jeu : plus de 2 800 (19 % des inscrits) ont répondu. Que 40 % des enseignants-chercheurs qui utilisent la BNU aient pris le temps de répondre est pour l'établissement un signal fort de leur intérêt. Plus de 1000 commentaires d'expression souvent très libre ont aussi apporté des éclairages complémentaires aux indications chiffrées.

Les premiers résultats de *Libqual +* confortent ce que l'établissement pressentait, tout en apportant un éclairage utile sur le ressenti : les locaux ne sont pas jugés satisfaisants, mais le bruit des parquets et les conflits d'usage ressortent comme particulièrement gênants. Les collections sont dans l'ensemble jugées de manière plus positive, mais des lacunes sont signalées, qu'elles s'expliquent facilement (périodiques électroniques médicaux qui se trouvent normalement à la bibliothèque de médecine du SCD par exemple) ou à corriger. Le personnel est dans l'ensemble perçu comme compétent, disponible et souriant, mais des services sont à professionnaliser, et d'autres, existants, sont inconnus.

En septembre, une autre enquête a été lancée, auprès des usagers non universitaires *stricto sensu* : 600 questionnaires ont été envoyés à des lecteurs tirés au sort, qui portaient sur les caractéristiques démographiques et géographiques, les centres d'intérêt, les usages et les attentes de ce public. 145 réponses ont été reçues. Un prestataire chargé d'analyser les réponses a aussi interrogé longuement les usagers qui le souhaitaient. Les premiers résultats livrés en février 2011

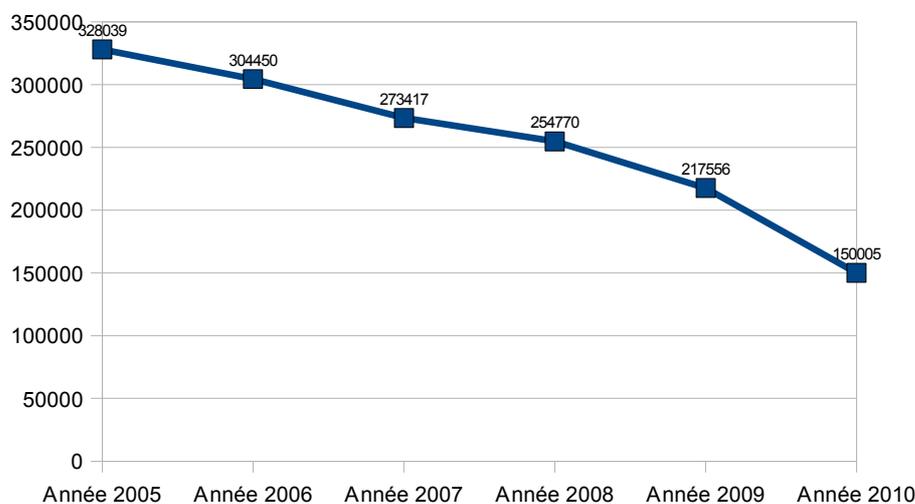
montrent que ces lecteurs ont une pratique très « universitaire » (consultation de périodiques de niveau recherche, recours au PEB...), mais marqué d'individualisme. Eux aussi manifestent un réel attachement à l'institution, dont ils apprécient essentiellement l'étendue et la variété des fonds. Ont été aussi recueillies leur vision des missions de la BNU, leurs attentes en termes d'espaces et de services particuliers, leur perception des évolutions de l'établissement et de sa place dans la vie culturelle et scientifique.

L'analyse plus poussée de ces enquêtes qui commence en 2011 donnera à la BNU des éléments précis qui lui permettront d'adapter ses espaces, ses services sur place et à distance, ses collections, à ses différents publics – en particulier les publics de niveau recherche quel que soit leur statut – et de leur offrir, à l'ouverture de *BNU Nouvelle*, une bibliothèque de son siècle.

2.2. Prêts et consultations des documents

Le nouveau progiciel utilisé par la BNU depuis 2009 ne permettant pas davantage que le précédent de distinguer dans les statistiques les prêts à domicile des consultations sur place de documents venus des magasins, ces deux opérations sont qualifiées de manière générale d'« emprunts » dans les graphiques ci-après.

Nombre d'emprunts 2005-2010



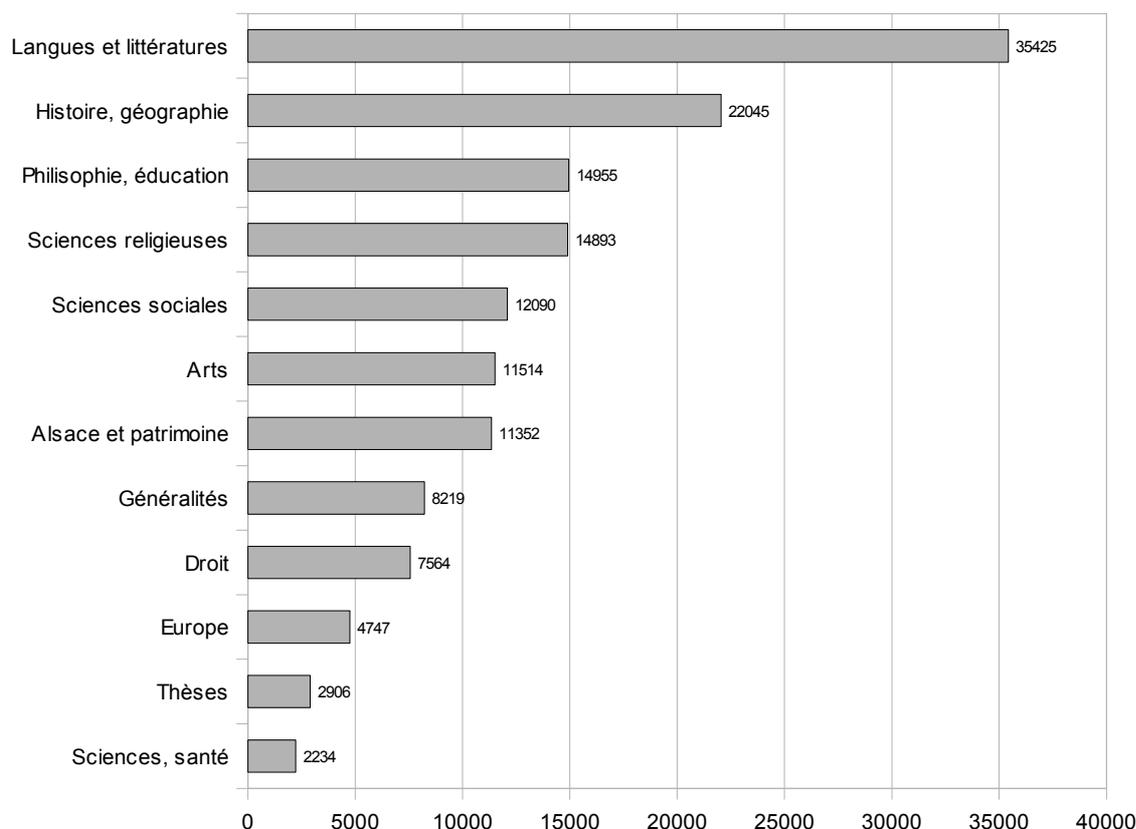
En cinq ans, le nombre d'emprunts de documents papier a connu une chute de 55 %, passant de 328 039 à 150 005 : pendant la même période, le nombre moyen annuel d'emprunts par lecteur est passé de 19,55 à 13,39. La baisse du nombre de lecteurs n'est donc pas la seule raison de la chute des emprunts. Le nombre des documents prêtés et communiqués par lecteur inscrit à la BNU est désormais proche de la moyenne nationale (13,9 en 2008).

De fait, la BNU suit le mouvement de l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises qui depuis 2003 voient leur nombre d'emprunts baisser significativement. Bouleversement dans les habitudes des usagers, attrait de plus en plus important pour le numérique, création de la Médiathèque An-

dré-Malraux, sont des éléments d'explication.

La baisse entre 2009 et 2010 s'explique également par deux autres facteurs : la dégradation des conditions d'accueil (certains lecteurs qui bénéficiaient de la possibilité de travailler en soirée dans les salles de lecture ne font plus nécessairement le déplacement pour emprunter à domicile) et la modification du mode de calcul des emprunts due au changement de progiciel (le phénomène, déjà signalé l'an dernier, se répercute pour les prêts du 1^{er} semestre 2010 : alors que précédemment un prêt était enregistré dès l'arrivée d'un document en salle, avant même que le lecteur ne vienne le chercher, le système ne comptabilise plus désormais que les prêts effectivement réalisés).

Collections les plus empruntées en 2010



Les collections de langues et littératures, qui représentent près du quart des emprunts (23,94 %), restent les plus consultées.

Les baisses les plus importantes concernent les collections de droit, dont les emprunts passent de 6,39 % à 5,11 % du total et celles de sciences sociales qui baissent de 10,42 à 8,17 %. Cette baisse confirme celle observée au niveau des inscrits.

Les résultats par discipline sont cependant à observer et à relativiser dans le contexte de diminution générale des prêts à domicile et des consultations sur place.

► La consultation des ressources électroniques

4 858 connexions aux ressources électroniques par 3 824 visiteurs différents ont été enregistrées en 2010. Parmi ces visiteurs, 3 269 les ont consultées à distance.

Avec la mise en place de l'accès distant et l'évolution des pratiques documentaires des étudiants, les consultations des ressources électroniques de la BNU sont globalement en hausse, parallèlement à la baisse des emprunts de documents papier.

Parmi ces ressources, voici les plus consultées :

Nom de la base ou du bouquet	Nombre de connexions 2008 (sur place)	Nombre de connexions 2009 (sur place)	Nombre de connexions 2010 (sur place et à distance)
<i>JSTOR</i>	409	509	1408
<i>Encyclopædia universalis</i>	276	200	775
<i>Factiva</i>	513	641	631
<i>Brepolis</i>	158	117	562
<i>DOAJ (Directory of Open Access Journals)</i>	565	592	432
<i>Muse</i>	104	94	404
<i>ATLA Religion Database</i>	32	82	383
<i>Jurisclasseurs*</i>	448	502	328
<i>Dalloz.fr*</i>	360	640	286

*ressources accessibles uniquement à la BNU et non depuis un poste distant

Comme en 2008 et 2009, on note la prépondérance des bouquets de périodiques électroniques dans les consultations (*JSTOR*, *Factiva*, *DOAJ*, *Muse*).

Les bases les plus consultées sont celles qu'on peut interroger à distance : l'accès distant mis en place progressivement à partir de juillet 2009 a entraîné une augmentation significative du nombre de connexions.

Parmi les bases consultables uniquement depuis les locaux de la BNU, les bases juridiques restent les plus consultées, même si on note une baisse du nombre de connexions.

2.3. Prêt entre bibliothèques (PEB)

En 2010, l'activité générale du PEB est en légère baisse. Le transfert du Service du PEB du bâtiment République vers le bâtiment Fischart et le déménagement des collections sont les principales raisons de ce fléchissement. Jusqu'au dernier trimestre 2010 en effet, l'activité du PEB fournisseur était en légère hausse par rapport à 2009 (+ 2,13 %) et celle du PEB demandeur bien plus importante (+18,64 %).

► Service fournisseur

En 2010, le service fournisseur du PEB a reçu 13 167 demandes : 10 472 soit 79,53 % ont été satisfaites, taux en légère baisse par rapport à l'année précédente. Le recul du nombre de demandes reçues (-6,72 %) s'explique en très grande partie par la fermeture du service pendant son déménagement vers le site Fischart. Quant à la baisse du taux de satisfaction (-3,13 points), elle est due à l'indisponibilité temporaire des collections pendant leur transfert vers l'entrepôt d'Entzheim ou le site Fischart.

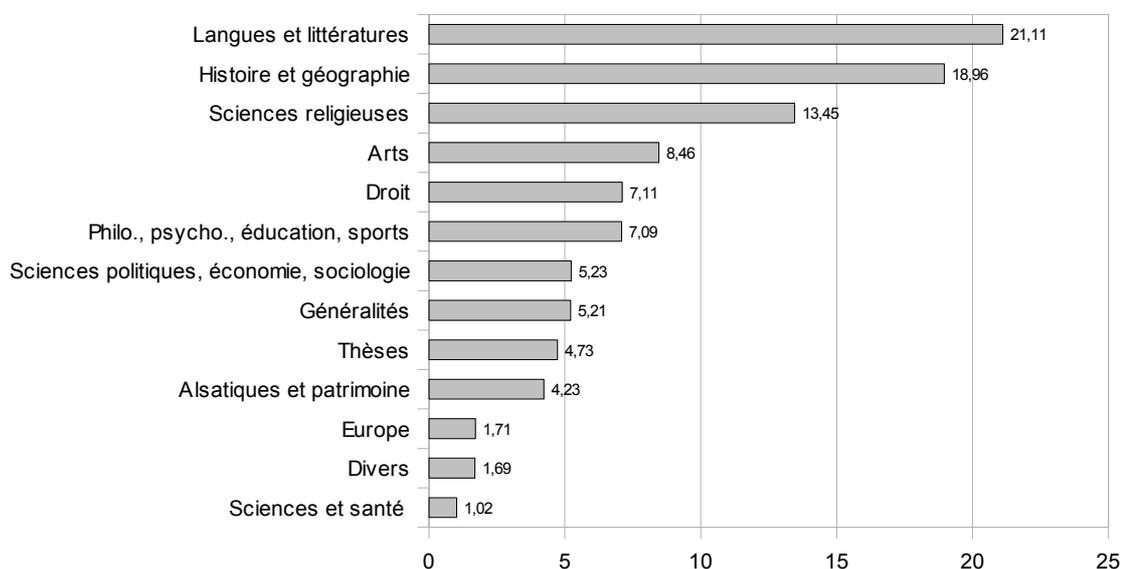
Si la baisse des demandes reçues par la BNU au sein du réseau Supeb est plus importante qu'au niveau national (-10,60 % contre - 7,68 %), la part des demandes en provenance de l'étranger est, elle, en forte augmentation (+ 21,77 %).

► Nombre et répartition des demandes (PEB fournisseur)

	Demandes reçues	Demandes non satisfaites	Demandes satisfaites		
			par original	par reproduction	total
Réseau Supeb ²	11 183	1 956	6 825	2 231	9 056
Supeb	703	125	447	131	578
Étranger	1 281	443	655	183	838
Total	13 167	2 524	7 881	2 499	10 472

2 Réseau Supeb : l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises qui pratiquent le prêt entre bibliothèques.

► Les collections prêtées par le PEB fournisseur (%)



L'étude qui, grâce au nouveau progiciel, avait pu être menée de juin à décembre 2009 sur les demandes du PEB fournisseur (voir *Rapport d'activité 2009*, p.35) peut désormais être effectuée sur une année complète.

Comme pour les emprunts sur place, les collections en langues et littératures (21,11 %), en histoire (18,96 %) et en sciences religieuses (13,45 %) occupent les premières positions : ces domaines sont des points forts des collections de la BNU. Toutefois, certains autres fonds (philosophie-psychologie-éducation, droit et arts) exercent un attrait non négligeable. La pluridisciplinarité des collections de la BNU représente un atout majeur pour son positionnement au sein des réseaux national et international de fourniture à distance.

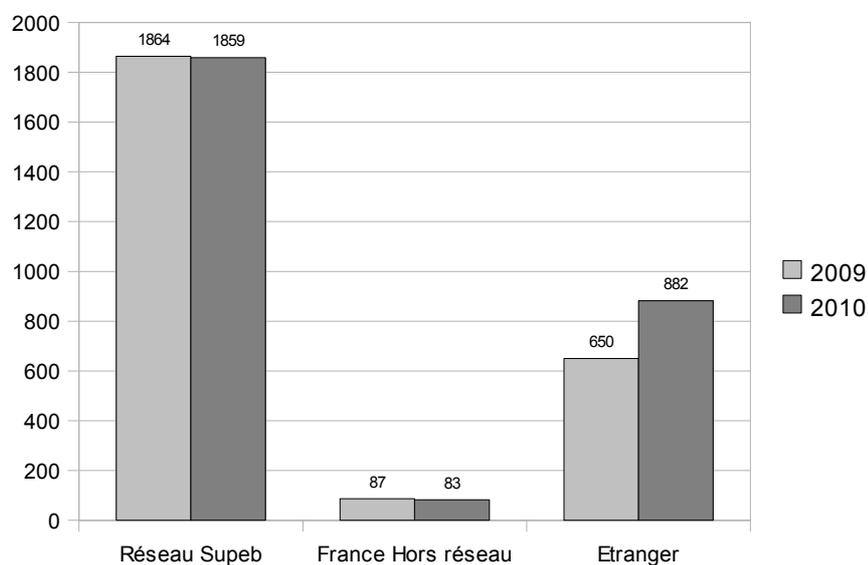
La BNU joue pleinement son rôle de Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) (voir chapitre 3.2.) : 3 303 demandes soit 25,09 % du total concernaient les CADIST : 1 681 demandes (12,77 %) pour les sciences religieuses et 1 622 (12,32 %) pour l'aire culturelle germanique, soit une activité proportionnellement plus importante qu'en 2009 (22,81 %).

► Service demandeur

L'activité du PEB demandeur est en légère hausse : 3 128 demandes ont été reçues (+ 4,72 %) et 2 636 émises³ (+ 2,73 %). Le taux de satisfaction est en hausse et atteint un niveau record de 93,02 %.

► Bibliothèques partenaires : répartition et évolution des demandes expédiées

Alors que l'activité du réseau Supeb demandeur au plan national a encore connu entre 2009 et 2010 une baisse de 6,73 %, l'activité au sein du réseau de la BNU est constante. On constate une légère baisse des demandes émises vers les bibliothèques françaises hors réseau, mais une très forte augmentation des demandes émises vers les bibliothèques étrangères, notamment allemandes. Le taux de satisfaction pour les demandes expédiées vers les bibliothèques étrangères est très élevé : 818 demandes ont été satisfaites sur 882 demandes expédiées.



³ Demandes reçues : il s'agit des demandes déposées ou expédiées par les lecteurs. Les demandes émises sont celles qui ont été effectivement transmises à nos partenaires, après contrôle de recevabilité.

3. Le développement et le traitement des collections

3.1. Budgets documentaires

L'année 2010 n'a pas vu de modification budgétaire globale, ni de changement significatif dans la répartition des crédits selon les secteurs disciplinaires. La continuité de la politique documentaire de l'établissement permet notamment de préserver la pluridisciplinarité qui lui est consubstantielle. Quant aux arrivées non onéreuses, dont le traitement fait l'objet d'un effort particulier, elles s'inscrivent dans la ligne générale et permettent de renforcer l'offre documentaire dans tous les domaines, bien au-delà des seuls pôles d'excellence labellisés.

En 2010, 23 424 titres sont entrés à la BNU :

- 15 264 titres ont été achetés (15 315 en 2009) ;
- 8 160 titres sont arrivés par don, échange ou Dépôt légal (5 078 en 2009).

Sur ces 23 424 titres, 11 900 (51 %) sont étrangers.

► Dépenses documentaires par type de documents

Types de documents	
Livres	548 412 €
Périodiques papier	278 432 €
Microfilms presse	8 509 €
Documentation électronique	96 369 €
Achats patrimoniaux	139 239 € (dont 49 600 € pour la collection d'affiches européennes)
Total	1 070 961 €

► **Accroissement par pôle documentaire (en nombre de titres)**

	Livres achetés	Livres reçus gratuitement	Total livres	Périodiques achetés	Périodiques reçus gratuitement	Total périodiques
<i>Aire culturelle germanique (dont Arts)</i>	3 147 (547)	1 803 (39)	4 950 (586)	197	15	212
<i>Sciences religieuses</i>	1 105	4 185	5 290	312	673	974
<i>Europe, sciences sociales</i>	1 498	674	2 172	474	239	713
<i>Alsace</i>	415	574	989	86	1 800	1 886
<i>Arts, langues et littératures (dont Arts)</i>	4 783 (1 002)	275 (117)	5 058 (1 119)	341 (136)	68 (25)	409 (161)
<i>Sciences humaines</i>	4 003	619	4 622	526	273	799
<i>Histoire du livre, cartes, numismatique</i>	313	30	343	24	6	30
Total	15 264	8 160	23 424	1 960	3 076	5 023

3.2. Les pôles d'excellence

3.2.1. Aire culturelle germanique

► **Acquisitions à titre onéreux**

Origine des crédits	Dépenses	Monographies françaises achetées (titres)	Monographies étrangères achetées (titres)	Abonnements périodiques français (titres)	Abonnements périodiques étrangers (titres)
Subvention CADIST	100 000 €	262	1 353	4	193
Subvention pôle associé BnF	16 500 €	/	518	/	/
<i>Actualité du livre allemand</i>	20 569 €	/	972 monographies et livres audio	/	/
Crédits BNU	1 633 €		42		
Total	138 702 €	262	2 885	4	193

La subvention de la Bibliothèque nationale de France (BnF) dédiée à l'aire culturelle germanique a été principalement consacrée aux langues et littératures. Le remplacement progressif des crédits documentaires alloués aux pôles associés par une aide à la numérisation (voir ci-après 6.5.2 Les pôles associés) s'est d'ores et déjà traduite par une réduction des acquisitions en art et en civilisation germaniques.

Le projet de numérisation, financé à 50 % par la BnF et à 50 % par la BNU porte sur les journaux de tranchées de la Grande Guerre. En 2010, la dernière tranche des journaux du front de l'Est a pu être numérisée (voir chapitre 5.1 La bibliothèque numérique).

► **Acquisitions à titre gratuit (en nombre de titres)**

Origine	Monographies françaises	Monographies étrangères	Périodiques français	Périodiques étrangers
Dépôt légal éditeur	141	/	6	/
Don du Centre d'études germaniques (CEG)		1 348	/	/
Autres dons et échanges	8	306	/	9
Total	149	1 654	6	9

Le don du CEG constitue l'apport le plus important, et si les 1 348 ouvrages comptés ici relèvent strictement de l'aire culturelle germanique, ce sont au total plus de 1 800 ouvrages issus de ce fonds qui ont été catalogués sur le Système universitaire de documentation (Sudoc) en 2010, toutes thématiques confondues.

► Formations

Trois formations de 2 h en direction d'étudiants germanistes de niveau L, accompagnés de leurs professeurs, ont été organisées les 22 et 23 février. Ces séances proposées chaque année permettent aux étudiants de se familiariser avec les outils de recherche présents à la BNU : usuels, dictionnaires de référence, manuels et périodiques mais aussi catalogues, cédéroms et ressources électroniques. Le contenu est en lien direct avec les enseignements : les étudiants doivent en effet constituer un dossier bibliographique sur un sujet en lien avec l'aire culturelle germanique, choisi avec le professeur accompagnateur.

► Coopération

La responsable du pôle *Aire culturelle germanique* a collaboré à l'élaboration du projet « Conception d'une formation en compétences documentaires en sciences humaines et sociales pour un public franco-allemand » coordonné par l'Institut historique allemand de Paris en étroite association avec le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA). L'objectif est de développer un portail proposant une offre ambitieuse, diversifiée et suivie de formation en ligne.

► Activités culturelles et valorisation des collections

L'exposition *Friedrich Hölderlin. Présences du poète* a eu lieu à la BNU du 28 janvier au 1^{er} avril. Réalisée en partenariat avec la Württembergische Landesbibliothek (WLB) de Stuttgart, cette exposition présentait notamment 11 manuscrits originaux du poète, exposés pour la première fois en France. Les différentes étapes de la réception de Hölderlin mais aussi le paradoxe de cet écrivain qui, largement inconnu de son vivant, est devenu aujourd'hui le poète allemand le plus traduit au monde constituaient le fil conducteur d'un parcours à travers une œuvre magistrale. Aude Therstappen était co-commissaire de l'exposition avec son homologue de la WLB, Ute Oelmann. Elle a réalisé la sélection des documents exposés, ainsi que l'édition du catalogue. Le pôle *Aire culturelle germanique* s'est fortement investi : collaboration avec les spécialistes, conception des manifestations accompagnant l'exposition, visites guidées.

Après Strasbourg et Stuttgart en 2009, l'exposition *Orages de papier*, consacrée aux collections de guerre constituées dans les bibliothèques pendant la Première Guerre mondiale, a été inaugurée à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), sur le site des Invalides, le 26 octobre 2010 et y a été présentée jusqu'au 16 janvier 2011.

Les rencontres littéraires en allemand *Deux livres à lire*, organisées en partenariat avec le Goethe Institut se sont poursuivies avec un public fidèle. Ces manifestations sont détaillées au chapitre 6.2.

3.2.2. Sciences religieuses

► Acquisitions à titre onéreux

Origine des crédits	Dépenses	Monographies françaises achetées (titres)	Monographies étrangères achetées (titres)	Abonnements de périodiques français (titres)	Abonnements de périodiques étrangers (titres)
Subvention CADIST	100 000 €	100	632	21	291
Subvention pôle associé BnF	16 500 €	/	299	/	/
Subvention CNL	1 000 €	49	/	/	/
Crédits BNU	3 000 €	6	21	/	/
Total	120 500 €	154	951	21	291

La subvention CADIST a permis en outre l'abonnement à 11 bases de données électroniques pour un montant de 12 780 €.

La subvention de la BnF a été consacrée comme les années précédentes aux protestantismes européens, aux publications allemandes sur le judaïsme et à la sociologie religieuse. Elle est cependant en diminution sensible (de 25 % par rapport à 2009) et sera supprimée en 2012 pour être remplacée par une subvention dédiée à la numérisation.

Le projet de numérisation, commencé en 2009, porte sur la presse protestante francophone du 19^e siècle. S'il n'y a pas eu de subvention pour la numérisation en sciences religieuses en 2010, cette année a été consacrée à la préparation de la seconde tranche de ce projet, prévue pour 2011 (sélection de 25 titres supplémentaires en concertation avec d'autres établissements, saisie des méta-données). L'ensemble du corpus comprendra 127 000 pages numérisées, dont le financement sera assuré à 50 % par la BnF et à 50 % par la BNU.

► **Acquisitions à titre gratuit (en nombre de titres)**

Origine	Monographies françaises	Monographies étrangères	Périodiques français	Périodiques étrangers
Dépôt légal éditeur	1 488	/	364	/
Fonds franciscain – ouvrages provenant des bibliothèques de couvent	241	1 004	15	31
Fonds franciscain – acquisitions courantes	10	213	1	38
Dons	342	887	32	126
Total	2 081	2 104	412	261

L'accroissement à titre gratuit a été de 4 185 monographies et de 673 titres de périodiques. Il est en nette augmentation pour les monographies (+51 % par rapport à 2009) et se répartit comme suit :

- 36 % pour le Dépôt légal éditeur,
- 35 % pour le fonds franciscain (dépôt permanent depuis 2002), soit 1 468 monographies (1 245 provenant des couvents franciscains et 223 acquisitions courantes) et 85 titres de périodiques ; 82 % de ces acquisitions sont étrangères,
- 29 % pour les dons, soit 1 229 monographies et 224 périodiques.

► **Coopération**

Projet de portail des sciences religieuses

Dans le cadre de l'appel à projet « Investissements d'avenir » (*Equipex*), le projet de portail documentaire des sciences religieuses en Alsace a été intégré en 2010 dans un dossier plus vaste intitulé « Ressources numériques pour la recherche et l'enseignement sur les religions » (RE3) et piloté par Rémi Gounelle, Doyen de la Faculté de théologie protestante. Ce dernier devait associer l'équipe d'accueil Théologie protestante de l'UdS, la BNU, l'unité mixte de recherche PRISME (Politiques, religions, institutions, sociétés : mutations européennes) et le Service commun de la documentation de l'UdS ; il devait intégrer également des ressources documentaires d'établissements privés et atteindre un rayonnement national et international.

Quatre volets étaient prévus, pour un montant total de 15 M€ sur dix ans : un volet « formation », un volet « recherche », un volet « corpus numérisés » et un volet « portail documentaire », dans lequel devait s'insérer le portail documentaire en sciences religieuses.

Ce projet a obtenu le soutien de l'UdS, mais n'a pas été retenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (aucun dossier en sciences humaines n'a été sélectionné). Le projet de portail documentaire en sciences religieuses doit donc à présent trouver un nouveau cadre institutionnel, technique et financier.

Collaboration avec l'UdS

La BNU et les facultés de théologie catholique et protestante de l'UdS ont continué leur collaboration :

- présentation par la BNU de deux bases de données spécialisées dans le cadre de la formation méthodologique des étudiants en master de la Faculté de théologie protestante ;

- mise en place concertée d'un plan de classement (« Dewey validée ») en sciences religieuses, dans le cadre de la préparation du libre accès pour la BNU et des travaux pour la bibliothèque des facultés de théologie catholique et protestante.

Rayonnement international

Madeleine Zeller, responsable du pôle *Sciences religieuses*, a participé au congrès annuel de l'association Bibliothèques européennes de théologie (BETH), qui a réuni à Nice du 4 au 8 septembre une quarantaine de participants.

3.2.3. Questions européennes

► Dépenses documentaires

En 2010, 16 604 € ont été dépensés pour l'achat de 389 titres de monographies (45 % en langue étrangère et 55 % en langue française), ainsi que 32 595 € pour les abonnements de périodiques.

Origine des crédits	Dépenses	Monographies achetées	Abonnements de périodiques
Budget BNU	49 199 €	389	146

239 titres de monographies sont par ailleurs entrés par don (71 % en langue étrangère, 29 % en langue française).

► Traitement des documents de l'ancienne bibliothèque du Conseil de l'Europe

Un poste à mi-temps sur 6 mois a permis d'intégrer 128 titres de périodiques dans les collections de la BNU. Les lacunes de ses fonds ont été comblées par des volumes venus du Conseil de l'Europe, permettant ainsi d'accroître la complétude et la qualité des collections de l'établissement.

La préparation du mode opératoire de traitement et de catalogage des monographies, entamée à la fin de l'année 2010, va permettre l'intégration des ouvrages dans le catalogue général de la BNU dès janvier 2011.

En 2010, la BNU a pu faire l'acquisition, auprès d'un collectionneur privé, d'un exceptionnel ensemble de 4 292 affiches ayant pour thème l'Europe, sa construction, les élections qui lui sont liées, mais aussi la façon dont l'image européenne a été utilisée dans la publicité, les arts ou la culture en général. Le coût global de cette acquisition est de 187 280 € dont 49 600 € payés en 2010, le reste étant financé sur le budget 2011 (des subventions ont été sollicitées auprès des collectivités territoriales pour cet achat particulièrement important).

Ce fonds, qui couvre tout le 20^e siècle et le début du 21^e, est aussi remarquable par la variété de ses origines géographiques : France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Royaume-Uni en constituent des points forts, mais l'Europe de l'Est (République tchèque en particulier), du Sud (Italie, Espagne, Portugal) et du Nord (Scandinavie) sont aussi représentées. Un ensemble d'affiches suisses complète cette aire géographique, en rappelant que la thématique de l'union est discutée aussi dans des pays qui peuvent sembler de prime abord s'en tenir à l'écart.

La collection fait aussi la part belle aux mouvements de contestation anti-européens, qu'il s'agisse d'initiatives de partis politiques ou de mouvements citoyens. Enfin, les institutions européennes, grandes productrices d'affiches à usage interne ou public, sont bien sûr abondamment représentées.

Le fonds se caractérise par son excellent état de conservation et ce critère a aussi pesé dans la décision d'achat. Par la variété de ses formats, par sa qualité iconographique qui permet d'embrasser toute l'histoire stylistique de l'affiche au cours de l'époque moderne et contemporaine, il constitue un outil documentaire hors pair. Il est aussi à lui seul un formidable potentiel d'expositions thématiques dont l'établissement pourra tirer le plus grand profit. Enfin, il constitue un enrichissement bienvenu pour le pôle d'excellence *Questions européennes*, dont les points forts étaient jusqu'à présent limités à la documentation écrite (livres et périodiques). Sa mise en valeur par la numérisation sera très bientôt à l'étude.

Pour résumer, il n'est pas exagéré de souligner son importance au sein du principal établissement documentaire de l'une des capitales de l'Union, dans une région elle-même marquée d'une forte conscience transnationale. Après l'intégration de la bibliothèque du Conseil de l'Europe, cet ensemble important renforce la présence de la mémoire, imprimée et iconographique, du continent dans les fonds de la BNU.

3.2.4. Alsace

Le pôle d'excellence *Alsace* a en charge l'accroissement des collections régionales de la BNU, la coordination du Dépôt légal imprimeur dont elle est bénéficiaire, ainsi que la rédaction de la *Bibliographie alsacienne* grâce à un travail de veille documentaire. Ce pôle est le référent pour toute question documentaire relative à l'Alsace.

► Dépenses documentaires

Le pôle d'excellence *Alsace* reçoit des subventions pour sa politique d'acquisition et de valorisation de la production éditoriale régionale :

- Subventions de la Région Alsace :

<i>Bibliographie alsacienne, Revue de la BNU,</i> abonnements de périodiques	36 600 €
Microfilmage et numérisation	55 000 €

- Subvention de la Bibliothèque nationale de France

Dépôt légal	54 000 €
-------------	----------

Le Conseil général du Bas-Rhin, qui est en train de revoir sa politique de subventions, a proposé à la BNU d'établir une convention encadrant son soutien au pôle *Alsace* et aux expositions de l'établissement. Des échanges ont eu lieu, mais la convention n'a pas encore pu être signée : la BNU n'a donc pas encore reçu la subvention 2010 pour les acquisitions concernant l'Alsace.

► Acquisitions

Les fonds alsatiques de la BNU ont été enrichis en 2010 de la façon suivante (en nombre de titres) :

Livres achetés	415
Livres reçus gratuitement	574
Total livres	989
Documents sonores	36
Périodiques achetés	86
Périodiques reçus gratuitement	1 800
Total périodiques	1 886

Les documents sonores sont essentiellement des disques d'artistes régionaux, tous styles confondus. L'accent a été mis sur d'anciennes productions que la BNU ne possédait pas, achetées avant qu'elles ne soient plus disponibles dans le commerce.

► La *Bibliographie alsacienne*

Suivant les orientations prises en 2008, la publication de la *Bibliographie alsacienne* s'est effectuée à partir de 2009 exclusivement sous forme électronique. Le passage au progiciel V-Smart a permis de faire évoluer sa présentation sur le Web. Elle se présente désormais sous la forme d'un onglet dédié dans le catalogue en ligne. Cette nouvelle présentation a l'avantage de faire apparaître en temps réel les notices analytiques qui la composent. La *Bibliographie alsacienne* en ligne est appelée à évoluer encore, notamment pour offrir aux usagers une interface d'interrogation spécifique. L'enrichissement de la *Bibliographie alsacienne* s'est traduit en 2010 par la saisie de 759 notices dans

la base (1 881 en 2009), tant courantes que rétrospectives. Cette baisse est due à la vacance du poste de responsable du pôle d'excellence *Alsace* entre juillet et décembre 2010. Le dépouillement des publications porte prioritairement sur 110 titres de périodiques - principalement les annuaires des sociétés d'histoire locale - considérés comme particulièrement importants pour la recherche et aussi sur les ouvrages collectifs et monographies qui ont pour sujet l'Alsace. Le retard du dépouillement pour la seconde moitié de 2010 sera résorbé en 2011.

3.3. Le Dépôt légal

► Le Dépôt légal imprimeur

La BNU reçoit au titre du Dépôt légal imprimeur un exemplaire de chaque publication imprimée dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Si la documentation entrée au titre du Dépôt légal imprimeur recouvre tous les domaines thématiques de la BNU, les documents ayant trait à l'Alsace sont prédominants : le Dépôt légal constitue un apport fondamental pour l'exhaustivité des collections alsatiques.

361 monographies et 1 656 documents spécialisés (affiches, cartes postales, cartes et plans) ont été réceptionnés en 2010. Ces documents ont été cotés dans leur domaine thématique et signalés dans le catalogue de la BNU ainsi que dans le catalogue national du Sudoc de façon sélective.

10 045 documents de moindre intérêt dits « éphémères » (tracts, catalogues publicitaires...) ont été traités en recueils. C'est une augmentation de 50 % par rapport à l'année dernière (5 223 « éphémères » avaient été reçus). Ces documents ont été catalogués et conditionnés dans des boîtes d'archives.

Le Service des périodiques a procédé au traitement des 1 793 titres arrivant par le Dépôt légal imprimeur (dont 158 nouveaux) reçus au cours de l'année 2010. Ils sont signalés dans le catalogue de la BNU.

► Le Dépôt légal éditeur

La BNU bénéficie dans le cadre de ses pôles d'excellence de la redistribution par la BnF d'un exemplaire des documents du Dépôt légal éditeur imprimés ailleurs que dans la région, qu'elle ne reçoit donc pas au titre du Dépôt légal imprimeur.

Le pôle *Sciences religieuses* est le premier bénéficiaire du Dépôt légal éditeur : 1 488 monographies (+ 60 % depuis 2007) et 362 titres de périodiques ont été reçus en 2010. À la demande du responsable du pôle, le Dépôt légal éditeur, limité jusqu'en 2007 à des publications de niveau académique, a été étendu à tous les niveaux.

141 monographies et 6 titres de périodiques sont venus enrichir les collections relatives à l'aire culturelle germanique. Outre les documents se rapportant à la langue et à la littérature germaniques, des ouvrages consacrés plus largement à la civilisation (guides de voyage, beaux livres consacrés aux paysages et à l'architecture) ont été reçus.

L'apport du Dépôt légal éditeur au pôle *Alsace*, quantitativement plus réduit, consiste également en « beaux livres ».

3.4. La subvention du Centre national du livre (CNL)

L'aide du CNL, attribuée sous forme de subvention, vise à accompagner des projets spécifiques d'acquisition de livres et revues en langue française déterminés chaque année par l'établissement. La subvention obtenue en 2010 a permis de renforcer les collections dans trois domaines :

- Écologie et environnement
- Islam et pays de l'Islam
- Russie : histoire et actualité

	Montant dépensé	Nombre de volumes achetés
Écologie et environnement	20 730 €	639
Islam et pays de l'Islam	5 520 €	219
Russie	3 030 €	117
Total	29 280 €	975

Les montants dépensés correspondent pour 50 % à la subvention du CNL et pour 50 % à des crédits BNU.

3.5. Le traitement des collections

Le catalogue de la BNU est accessible sur le site : <http://www.bnu.fr>

3.5.1. État général du catalogue

En 2010, le nombre de notices du catalogue informatisé de la BNU a augmenté de presque 100 000 unités. L'important travail de dédoublonnage et d'encodage plus rigoureux des notices, entrepris en 2009, est terminé. La croissance de la base bibliographique peut se poursuivre.

	Janvier 2010	Janvier 2011
Nombre de notices bibliographiques	1 649 934	1 746 690
DONT :		
Monographies	1 555 502	1 665 967
Notices analytiques	50 812	51 720
Titres de périodiques	29 179	30 411
Manuscrits	3 207	3 298
Partitions musicales	1 605	1 909
Documents sonores ou musicaux	3 025	3 174
Cartes	7 543	7 917
Documents iconographiques	35 933	36 996
Monnaies et médailles	4 918	4 923
Vidéos	159	556
Multimédia	537	757

3.5.2. Alimentation de la base nationale du Sudoc

Le catalogage s'effectue dans le Système universitaire de documentation (Sudoc), outil de mutualisation des bibliothèques universitaires françaises géré par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) ; les notices créées ou enrichies sont ensuite versées quotidiennement dans le catalogue informatisé de la BNU. Les opérations de catalogage concernent essentiellement les acquisitions courantes et la rétroconversion des « registres noirs » (documents entrés à la bibliothèque avant 1920 – voir ci-dessous).

Notices	31 décembre 2010
Notices localisées	1 319 640
DONT :	
Collections	694
Monographies	1 301 963
Notices de dépouillement	125
Périodiques	16 619
Recueils	239
Types de documents	
Cartes	965
Documents audiovisuels	36
Documents électroniques	153
Documents multimédia	413
Documents sonores	575
Images fixes	8
Musique	36
Partitions	1 771
Textes imprimés	1 315 394
Textes manuscrits	289
TOTAL	1 319 640

Alimentation de la base nationale du Sudoc en 2010 :

- par catalogage courant (23 %) : soit 21 611 notices, dont :
 - 14 772 localisations d'exemplaires (68 %)
 - 5 310 créations et dérivations par copie (25 %)
 - 1 529 créations *ex nihilo* (7 %)

ainsi que 2 544 créations de notices d'autorité, 62 demandes d'ISSN et 6 769 notices dédoublonnées

- par rétroconversion (77 %) : 72 539 notices

1 319 642 notices du Sudoc sont localisées à la BNU, ce qui conforte son rang de première bibliothèque de l'Enseignement supérieur.

ZOOM : La rétroconversion du catalogue des fonds entrés avant 1920

L'opération de conversion rétrospective du catalogue des fonds entrés avant 1920 se poursuit. Depuis 2006, la société Medea catalogue les fonds originels de la BNU dans le Sudoc. Ces notices sont ensuite versées quotidiennement dans le catalogue informatisé de la bibliothèque.

En 2010, 145 000 fiches numérisées issues des « registres noirs » ont été traitées. Un quart des fiches concernent des documents conservés par le SCD de l'Université de Strasbourg (cotes H et J). 54 % des fiches ont donné lieu à un traitement dans le Sudoc :

- 29 596 localisations (37,2 %)
- 35 066 dérivations (44,1 %)
- 14 869 créations (18,7 %)

Le coût de cette opération de rétroconversion s'élève, pour 2010, à 102 802 € TTC. Les projections actualisées prévoient le terme de l'opération courant 2014.

De nouvelles opérations de rétroconversion devraient être menées dès 2011 dans l'établissement, notamment celle des collections alsatiques entrées entre 1920 et 1983.

A l'issue de ces opérations de rétroconversion et après la fusion en cours des quatre catalogues du SCD de l'UdS, la mise en place d'un méta-catalogue interrogeant à la fois le catalogue de la BNU et celui de l'UdS devra être envisagée. Il mettra en valeur l'exceptionnel potentiel documentaire du site strasbourgeois.

3.5.3. *Calames*

Durant l'année 2010, deux contrats ont été financés sur la subvention accordée par l'ABES pour la rétroconversion des collections de manuscrits dans le Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'Enseignement supérieur (*Calames*). Les collections concernées par cette opération de saisie sont celles qui ont été acquises entre 1954 et 2008. Le travail de création et d'intégration aux notices des autorités auteurs est encore en cours. Il ne peut être effectué que par des agents habilités à travailler dans le Sudoc. Cet ensemble de notices, qui pourra prochainement être publié sur *Calames*, comprend 1693 notices principales et 3638 notices de niveaux inférieurs.

L'année 2011 devrait voir cette opération de rétroconversion se terminer, grâce au versement de la dernière tranche de la subvention par l'ABES. Les fonds concernés sont des fonds musicaux : le fonds Marie Jaëll, le fonds François-Xavier Mathias, le fonds Georges Migot, ainsi que le fonds Charles Oulmont, ce qui représente 797 notices principales et environ 1180 notices de niveaux inférieurs.

Parallèlement, le traitement courant des manuscrits nouvellement acquis se poursuit dans la base *Calames*.

4. Le patrimoine

Le budget des acquisitions patrimoniales s'est élevé en 2010 à 139 239 € :

- budget propre de la BNU : 99 239 € (dont 49 600 € pour la collection d'affiches européennes)
- subvention du Conseil régional d'Alsace : 40 000 €

Ce budget a été consacré à l'acquisition de documents iconographiques, cartographiques, de pièces de numismatique, de manuscrits et d'imprimés ayant un rapport plus ou moins étroit avec l'Alsace.

4.1. Iconographie

Près de 200 documents iconographiques ont été acquis, parmi lesquels les ensembles suivants :

- Lot de 51 photographies originales de personnages alsaciens en costumes traditionnels [1930] ;
- 91 photographies de portraits d'Alsaciens, destinées à compléter la collection de la BNU en relation avec l'association *Portrait ancien d'Alsace* ;
- Gravure originale : portrait d'Auguste Boeswillwald ;
- Le trombinoscope [1882] : portrait charge en couleurs de Gustave Doré, signé *Moloch* ;
- Gravure originale du milieu du 19^e siècle : portrait en pied sur chaise monté représentant François Christophe Kellermann ;
- Gravure originale des années 1920 : portrait d'après un cliché de Manuel Frères, représentant le baron Eugène de Turckheim ;
- Gravure post-révolutionnaire [1802] : portrait-médaille représentant Jean-Baptiste Kléber ;
- Affiche : *Le Fil à coudre Schlumberger S.A.* 1959. Istra Strasbourg ;
- Affiches d'Arthur Boxler : *Concours de gymnastique et de musique de Colmar 10 et 11 juillet 1948* ; *Grande manifestation sportive de Colmar (vers 1948)* ; *Charité du Christ, 1957, Caritas*, Strasbourg, imprimerie Alsatia-Thann ;
- Jean Lurçat : *Exposition « la Tapisserie française » au Conseil de l'Europe, Palais universitaire, Strasbourg, 1949*. Imprimerie DNA ;
- Publicité : *Brasserie de Lutterbach-Th. Boch, Charles Gebel-Masmunster*, Paris, imprimerie Javal G. et J. Netter, vers 1900 ;
- Jérémie Bennequin : *Fustel de Coulanges 2006* et *Fustel de Coulanges 2007*. Il s'agit d'un coffret de photographies édité en 2 exemplaires et un livre édité en 5 exemplaires, basés tous deux sur des photographies du Lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg. Cet achat rejoint la collection de livres d'artistes d'intérêt alsacien de la BNU.

4.2. Monnaies et médailles

L'année 2010 a également permis les acquisitions relativement exceptionnelles d'une médaille et de deux pièces de monnaie frappées à Strasbourg :

- Seysse, A. *Médaille en bronze en forme de plaquette rectangulaire commémorant le centenaire de l'usine textile Dollfus & Noack de Sausheim-Mulhouse, Dettwiller et Valdoie-Belfort, 1811-1911*. Avers : portraits des deux fondateurs, revers : une Alsacienne gardant des moutons, et deux vues de fabriques. 70 x 50 mm ;
- Louis XIV. *Louis d'or aux 4 L*, frappé à Strasbourg, 1695. Superbe exemplaire « fleur de coin » de cette monnaie issue d'une réformation (surfrappe de monnaies leur accordant une nouvelle

valeur). Louis XIV recourut plusieurs fois à cette pratique durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

- Napoléon III. *100 francs or*; frappée à Strasbourg, 1862. Cette monnaie d'une très grande valeur a été frappée à seulement 3 078 exemplaires. L'Empereur y apparaît avec la tête laurée. Le monogramme BB indiquant le lieu de frappe figure au revers.

4.3. Manuscrits

- Arp, Hans (1886-1966). *Gedichte*, 1958. Il s'agit de trois poésies autographes de l'artiste, qui ont été publiées dans *Mondbuch* en 1958. La BNU collectionne les œuvres graphiques (gravures ou livres illustrés) de cet artiste d'origine strasbourgeoise. Ce sont les trois premiers manuscrits lyriques autographes qu'elle acquiert.
- Ropartz, Joseph Guy. *Lettre autographe signée*. Strasbourg, 1928.
- Nöldeke, Theodor. *Lettre autographe avec signature*. Strasbourg, 17 et 24 novembre 1884.
- Spielmann, Jacob Reinhold. *Lettre autographe avec signature*. Strasbourg, 3 mai 1783.
- Drioton, Etienne. *Trois lettres autographes avec signature*. 1946-1948. La BNU possède depuis 1961 la bibliothèque de l'égyptologue Etienne Drioton, que ces documents viennent enrichir.
- Scharf, Magdalena. *Livre d'amitié de Magdalena Scharf*. La BNU conserve une collection importante de livres d'amitié, ou *Stammbücher* alsaciens, qui témoignent de la sociabilité des jeunes gens et jeunes filles des 18^e et 19^e siècles. Il nous a été possible d'acquérir celui-ci lors d'une vente aux enchères. Ce livret contient seize gravures sur cuivre colorisées, une tresse de cheveux en forme de cœur, une couronne florale en papier découpé, deux dessins, un bouquet brodé. Les dédicaces sont datées de 1823 à 1849 et ont été écrites à Strasbourg, à Rothau et à Saint-Maurice (Val de Marne).
- Schweitzer, Albert. - *Lettres, portraits, documents adressés à Alexandre Déès de Sterio*. 11 pièces en tout.
- Schwabach, Erik Ernst. - *Tristan von Lonnois*. Manuscrit de 87 ff. (vers 1930), avec deux lithographies.
- Wisshack, Ernst Christoph. - *Examen erotematicum von Anleg- und Anordnung eines neuen Hütten-Wercks nach seinen inner- und ausserlichen Structur*. Manuscrit de 1777, de 32 ff.
- Ozanam, Frédéric. - Un poème manuscrit inclus dans un recueil factice de fascicules qui lui sont consacrés.
- Silbermann, Jean-Frédéric. - *Airs des « Mariages samnites »* (opéra de Grétry). 18 p., 18^e siècle.
- Maréchaux, Gaston. - *La vérité derrière le masque, par un soldat français*. Maquette originale de l'ouvrage qui n'a jamais paru. (1914-1918). 25 p.

4.4. Imprimés

► Acquisition principale

Gart der Gesundheit. - Strasbourg : Johann Prüss, 1509. Ce livre qui comporte à presque toutes les pages des bois illustrant le texte, manquait à notre collection d'imprimés alsaciens du 16^e siècle. Il s'inscrit dans une longue lignée d'éditions d'ouvrages proches, qui racontent l'histoire naturelle réelle ou mythique du monde. Celui-ci fait la paire avec une autre parution de l'imprimeur Johann Prüss : la flore ou *Kräuterbuch* de 1507, qui utilise partiellement le même matériel xylographique.

► Autres acquisitions

Il serait trop long de lister l'ensemble des pièces acquises en 2010. Nous pouvons néanmoins citer les plus remarquables :

- *Facetus*. Traduit du latin en allemand par Sébastien Brant, Bâle : Michael Furter, 1503. L'auteur de l'ouvrage est Rainierus Alemanus (mais ce nom n'apparaît pas dans l'ouvrage) et Sébastien Brant en est le traducteur en allemand. Il s'agit d'un petit livre décrivant ce que devrait être le comportement poli, civilisé, des hommes à table. Cet ouvrage qui manquait à notre collection comporte des annotations du 17^e s en dernière page. Il contient aussi un poème de Sébastien Brant *Ad studiose indolis pueros*. Cet achat vise à compléter notre collection d'écrits de Sébastien Brant ;
- Rhenanus, Beatus. - *Veterum aliquot de arte rhetorica*. - Bâle : Froben, 1521. Avec encadrements et décors de Hans Holbein ;
- Dorp, Heinrich. *Warhafftige historia wie des Evangelium*. Strasbourg : Krafft Müller, 1536. Cet ouvrage traite des anabaptistes, mouvement religieux qui eut son importance en Alsace au 16^e siècle. Il manquait à notre collection ;
- Recueil factice d'éditions commentées de textes de Cicéron et de Tite-Live. Ce recueil contient :
 - Sturm, Jean. *Iohannis Sturmi in partitiones oratorias Ciceronis dialogi duo*. Paris : Michel Vascosan, 1539 ;
 - *M. T. Ciceronis oratio pro lege manilia ad populum...* Paris : M. Vascosan, 1541 ;
 - *M. Tul. Ciceronis orationes tres ad C. Caesarem pro M Marcello...* Paris : M. Vascosan, 1539 ;
 - *M. Tul. Ciceronis pro Q. Ligario ad C. Caesarem oratio...* Paris : M. Vascosan, 1539 ;
 - *M. Tul. Ciceronis pro Rege Deiotaro ad C. Caesarem oratio...* Paris : M. Vascosan, 1539 ;
 - *M. T. Ciceronis oratio pro Archia poeta...* Paris : M. Vascosan, 1544 (?) ;
 - *T. Livii patavini historiarum ab urbe condita decadis tertiae...* Paris : M. Vascosan, 1538.

Ces sept éditions commentées de textes classiques latins sont pour la plupart rares, souvent même absentes des collections de la BnF. Elles témoignent de l'usage scolaire des productions de ce célèbre éditeur parisien et de la place qu'occupa Jean Sturm de 1529 à 1537 dans la vie intellectuelle de la capitale, avant de fonder le Gymnase à Strasbourg. Les éditeurs scientifiques des autres textes sont Melancthon, R. Agricola, B. Latomus etc. Les annotations laissées dès le 16^e siècle sur le volume et l'usure importante de sa reliure d'époque témoignent de l'utilisation intense de l'ouvrage.

- *Recueil factice d'ouvrages de médecine*. Ce volume renferme quatre ouvrages, mais a été acquis essentiellement pour celui de P. Kertzenmacher : *Alchimia. Wie mann alle Farben, Wasser,*

olea, salia und alumina machen soll. Strasbourg : J. Cammerlander, 1539, qui manquait dans nos collections. Il contient aussi deux ouvrages de médecine domestique qui ont eu un grand succès au 16^e s :

- Gesner, Konrad. *Der erste (ander)Theil, dess köstlichen unnd theuren Schatzes...* - Saint-Gall : L Straub, 1582-1583.
- Gabelkover, O. *Artzneybuch.* - Tübingen : G. Gruppenbach, 1596.
- Geissler, Peter. *Collectanea. viel und mancherley guter Recepten und Künsten wider den Blasen, Nieren, und Lendenstein inn eim Menschen verhalten.* - Strasbourg : Niclaus Faber, 1574. Ce petit livret de recettes médicales a été acquis pour compléter la collection d'imprimés alsaciens du 16^e s ;
- Paracelse (Théophrast von Hohenheim). - *Chirurgische Bücher und Schriften.* - Strasbourg : Lazare Zetzner, 1605. Avec appendice. Reliure d'époque ;
- Speckle, Daniel. *Architectura von Vestungen.* - Strasbourg : Lazare Zetzner, 1608. Cet ouvrage est bien connu et la BNU en possède trois autres éditions. Celle-ci vient enrichir notre collections des imprimés alsaciens du 17^e siècle ;
- Welper, Eberhardt. *Elementa geometrica in usum geometriae studiosorum ex variis authoribus.* - Strasbourg : chez l'auteur, 1620. L'ouvrage comporte 32 planches gravées sur cuivre par Jacob van der Heyden ou dans son atelier strasbourgeois. Il est relié en plein parchemin provenant d'un missel romain médiéval ;
- Lulle, Raymond. *Opera, editio postrema.* - Strasbourg : L. Zetzner, 1651-1652. Cette édition strasbourgeoise des œuvres de Ramon Lulle contient aussi des écrits de Giordano Bruno. C'est un ouvrage scientifique représentatif des travaux chimiques et alchimiques qui passionnaient l'Europe au 17^e siècle ;
- *Rhenus fluminum princeps.* - Augsburg : Koppmayer, 1689. Cet ouvrage n'est pas un imprimé alsacien. Cependant, c'est un ouvrage remarquable qui décrit tout le cours du Rhin, en proposant un admirable ensemble de 28 gravures sur cuivre de J. J. Senfftel, parmi lesquelles un plan de Strasbourg ;
- Lamerville, Jean Louis Thomas Heurtault, comte de. *De l'impôt territorial, combiné avec les principes de l'administration de Sully.* - Strasbourg : Imprimerie Rolland et Jacob, 1788. Cet ouvrage dédié à Louis XVI concerne les projets de désendettement de l'Etat. Les ouvrages scientifiques imprimés en Alsace sont malheureusement souvent absents des collections universitaires strasbourgeoises. La BNU tente d'acquérir ceux qui passent en vente ;
- Parmentier, Antoine Augustin ; Deyeux, Nicolas. *Précis d'expériences et observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine, et l'économie rurale.* - Strasbourg : F. G. Levrault, An 7 (1797-1798). L'ouvrage possède une belle reliure d'époque. Cet achat vise à compléter nos collections d'éditions de la firme Levrault au 18^e siècle ;
- Arp, Jean ; Hugnet, Georges. *La sphère de sable.* - Paris : Robert J. Godet, 1943. Ce texte est illustré par 35 illustrations et ornements par Jean Arp, dont deux pleines pages. Il fut publié à 199 exemplaires. Celui qui a été acquis par la BNU appartient à la série réservée aux amis et collaborateurs des auteurs. Notre exemplaire comporte un envoi de G. Hugnet à S. et R. Fachard ;
- Pouchkine, Alexandre ; Clave, Jean. *La dame de pique.* - Paris : Le Pré aux clercs, 1946. Ouvrage orné de 10 lithographies. Exemplaire en feuilles, hors commerce ;
- Pouchkine, Alexandre ; Dulac, Edmond. *The Golden Cockerel.* - New York : Heritage press, 1950.

Ces deux derniers ouvrages ont été acquis afin d'étoffer l'exposition *Pouchkine illustré* présentée à la BNU en 2010.

4.5. Dons

Outre les acquisitions à titre onéreux, les collections patrimoniales de la BNU s'enrichissent par voie de dons :

- Archives du poète Claude Vigée : don d'un important complément à ses archives d'écrivain, en cours de constitution. Il s'agit de documents concernant les premiers temps de l'activité de l'auteur (1938) ainsi que les années postérieures à 2000. Cet ensemble représente 123 dossiers ;
- Créations du typographe et designer Josua Reichert, de Stuttgart : don de 16 de ses créations imprimées, qui ont intégré le fonds d'imprimés bibliophiliques contemporains ;
- Don de Mme Geneviève Honegger : trois ensembles relatifs à l'histoire de la musique, à savoir les transcriptions pour harmonie de morceaux de César Franck, Ch. Lecoq, G. Fauré, G. Pierné, par Philippe Acker, vers 1950.

5. Le numérique

5.1. La bibliothèque numérique

5.1.1. Création du Service de la bibliothèque numérique

L'année 2010 a vu la consolidation institutionnelle de la bibliothèque numérique au sein de l'établissement. Un service dédié, intégrant notamment l'Atelier de photographie, a été créé au sein de la Direction de la conservation et du patrimoine (DCP) au 1^{er} septembre, avec le recrutement d'une bibliothécaire (cadre A) pour le diriger. Ce service a la responsabilité des opérations de reproduction à la demande, ainsi que du suivi des opérations de numérisation.

Un scanner capable de numériser des documents jusqu'à 50 x 70 cm a été acquis en décembre, renforçant les capacités internes de numérisation. En parallèle, le cadrage technique et opérationnel a été précisé, avec l'adoption de procédures normalisées de nommage des fichiers et d'organisation des projets de numérisation.

En revanche, l'acquisition d'un logiciel informatique de gestion de bibliothèque numérique n'a pu être réalisée en 2010, l'appel d'offre publié n'ayant donné lieu qu'à une seule réponse, insatisfaisante. Ce contretemps retarde la mise en ligne de documents déjà numérisés, et l'acquisition de cet outil sera la priorité du service pour l'année 2011.

De même, les modalités d'articulation entre l'UdS et la BNU autour de la numérisation documentaire n'ont pu être formalisées en raison des délais de publication du décret de la BNU, d'une part, et du contexte de restructuration en cours au sein de l'UdS consécutivement à la fusion des trois universités d'autre part.

La création tardive du service, la mise en place des procédures de travail, le retard de l'acquisition du logiciel de bibliothèque numérique, ainsi que de nombreuses sollicitations extérieures, ont contribué au report de certaines opérations prévues sur l'année 2011.

5.1.2. Opérations et projets développés en 2010

Néanmoins, l'activité de numérisation a cette année encore été conséquente :

- **Cartes alsaciennes** : 140 cartes ont été numérisées, dans la continuité du programme mené les années précédentes ;
- **Journaux de tranchées** : 12 titres de journaux de tranchées de la Première Guerre mondiale, projet mené au titre des pôles associés de la BnF, ont été numérisés en 2010 soit 23 200 pages ;
- **Presse protestante** : pour des raisons budgétaires essentiellement, la poursuite du programme de numérisation de titres de presse protestante du 19^e siècle, également menée au titre des pôles associés de la BnF, a dû être repoussée à 2011 ;
- **Manuscrits médiévaux** : la campagne de numérisation des manuscrits médiévaux lancée fin 2009 par l'Institut de recherche et d'histoires des textes (IRHT) s'est achevée en avril 2010. Au final, 58 manuscrits ont été numérisés en totalité ou en partie, pour un total de 9 223 vues ;
- **Ouvrages alsaciens du 16^e siècle** : ce programme ambitieux de numérisation exhaustive de nos collections d'ouvrages alsaciens du 16^e siècle a été préparé : 480 premiers titres ont été

- identifiés et seront numérisés en 2011 ;
- **Affiches alsaciennes** : ce programme de numérisation de 365 affiches produites en Alsace entre 1910 et 1939 a été préparé en 2010, pour réalisation en 2011 ;
 - **Placards alsaciens de la Première Guerre mondiale** : ce programme de numérisation de 1 745 placards et livrets édités pendant la Grande Guerre en Alsace a été préparé en 2010, pour réalisation en 2011 ;
 - **Tablettes cunéiformes** : la BNU a été sollicitée par la Max-Planck Gesellschaft (Allemagne) pour participer au programme international de numérisation des documents en écriture cunéiforme intitulé *Cuneiform Digital Library Initiative* (CDLI – <http://cdli.ucla.edu/>), qu'elle mène conjointement avec l'Université de Californie à Los Angeles. 350 tablettes de la BNU ont été numérisées par un photographe de la Max-Planck Gesellschaft en août et septembre, et mises en ligne sur le site de la CDLI en février 2011. L'achèvement de cette campagne, qui portera sur la centaine de tablettes restantes, aura lieu au printemps 2011 ;
 - **Europeana 1914-1918** : la BNU a signé un accord de participation au projet européen *Europeana 1914-1918*, qui entre 2011 et 2014 permettra la numérisation et la mise en ligne de 500 000 documents de la Première Guerre mondiale par une dizaine de bibliothèques nationales européennes : il s'agit là d'un programme majeur de la BNU pour les prochaines années (voir *Zoom* ci-après) ;
 - **Numérisation à la demande** : l'activité de numérisation à la demande, en constante progression, touche tous les types de documents (des papyrus aux imprimés du fonds courant, en passant par les images ou les manuscrits médiévaux). En 2010, 495 documents ont été ainsi reproduits pour répondre à 173 demandes, représentant 3612 prises de vues.

Outre ses programmes propres, la BNU a été sollicitée pour participer à des initiatives d'autres institutions :

- **Base numérique du patrimoine d'Alsace (BNPA)** : Ce programme est mené par le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP). La BNU a signé avec le CRDP une convention par laquelle elle met à disposition des documents numérisés pour illustrer les dossiers pédagogiques disponibles sur la BNPA (<http://www.crdp-strasbourg.fr/bnpa/>) ;
- **Alsatica** : la BNU est l'un des principaux contributeurs au portail *Alsatica*, lancé en octobre 2010 par le Conseil régional d'Alsace, avec lequel elle a signé une convention. Sur *Alsatica* (<http://www.alsatica.eu/>), le catalogue des collections de la BNU est interrogeable et les documents numérisés par la BNU sont visibles (voir 6.5.4).

Plusieurs rencontres avec des enseignants-chercheurs des universités d'Alsace ont par ailleurs eu lieu, pour évoquer des collaborations scientifiques possibles autour de la numérisation et de l'exploitation scientifique de fonds détenus par la BNU. La plupart de ces contacts prometteurs doivent être poursuivis en 2011, en relation avec la négociation de la convention qui liera la BNU à l'UdS.

5.1.3. Perspectives pour 2011

Les perspectives 2011 s'inscrivent dans la continuité, selon sept axes de travail majeurs :

- consolidation institutionnelle de l'activité (articulation avec l'UdS, procédures de travail interne) ;
- acquisition des outils nécessaires au développement de l'activité (logiciel de gestion de bibliothèque numérique, entrepôt OAI) ;
- reprise de l'existant pour diffusion en ligne ;
- poursuite des programmes en cours et lancement des programmes préparés en 2010 ;
- commencement du programme *Europeana 1914-1918* ;
- définition de partenariats de coopération scientifique ;
- étude des possibilités d'intégration dans les programmes de financement nationaux pour la numérisation (*Investissements d'avenir*).

Zoom : Europeana 1914-1918

La BNU a adhéré en mai 2010 au consortium d'institutions qui participent au projet européen *Europeana 1914-1918: Remembering the First World War – a digital collection of outstanding sources from European national libraries*. L'objectif du projet est la numérisation d'ici 2014 de 500 000 documents originaux relatifs à la Première Guerre mondiale, à fins de diffusion sur *Europeana*, la bibliothèque numérique européenne.

Ce projet, courant sur 36 mois à compter du 1^{er} mai 2011, est financé par la Commission européenne dans le cadre de son programme de soutien aux politiques liées aux technologies d'information et communication (*Information and Communication Technologies Policy Support Programme, ICT PSP*) : il a été validé par la Commission en novembre 2010. D'un budget global de 5,4 M €, il est placé sous la coordination de la Stiftung Preussischer Kulturbesitz (Allemagne) et réunit 11 autres partenaires officiels : la Bibliothèque nationale de France, la BNU, les bibliothèques nationales centrales de Rome et Florence (Italie), la Bibliothèque royale de Belgique, la British Library (Royaume-Uni), la Bibliothèque royale de Danemark à Copenhague, la Bibliothèque nationale d'Autriche, la Bibliothèque nationale de Serbie, l'Université Humboldt de Berlin, l'Institut central pour le catalogue unique et l'information bibliographique des bibliothèques italiennes.

La participation de la BNU s'élève à 230 000 €, dont 50 % de subventions de la Commission européenne et 50 % de fonds propres. La BNU numérisera plusieurs centaines de ses documents : 320 livres, 20 manuscrits, 100 périodiques, 2000 documents iconographiques, 20 partitions, 290 cartes et plans, 138 monnaies et médailles. Dans le cadre d'un partenariat spécifique avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, la BNU numérisera également 26 000 photographies issues des fonds de la BDIC, qu'elle pourra ensuite diffuser sur sa propre bibliothèque numérique. La convention de partenariat entre la BNU et la BDIC est en cours de rédaction. Enfin, la BNU aura pour le consortium la responsabilité d'organiser 5 journées d'étude en 2013 et 2014 à Strasbourg, Belgrade, Copenhague, Londres et Rome, sur le thème du patrimoine documentaire de la Grande Guerre.

5.2. Le site web

Le nombre de consultations du site web de l'établissement a encore augmenté en 2010 : dans le contexte des déménagements et du début du chantier, les usagers ont sans doute consulté plus fréquemment le site afin d'avoir des informations actualisées sur la disponibilité des collections, les dates de fermeture des services, l'avancée des opérations de transfert des collections et de mise en place des nouveaux services. Si le nombre de pages vues par visite baisse (ce qui va dans le sens d'une recherche ponctuelle d'information), le temps moyen passé sur le site reste stable par rapport à 2009.

5.2.1. La consultation du site en 2010

► Statistiques générales

	2009	2010
Visites	243 147	249 714
Pages vues	1 1540 17	884 561
Pages vues en moyenne par visite	4,75	3,54
Temps moyen passé sur le site	3 min 47 sec.	3 min. 41 sec.

► Origine géographique des consultations

Le site web de la bibliothèque était déjà trilingue (français, allemand, anglais) avant sa refonte. Le nouveau site a lui aussi été traduit en allemand et en anglais.

L'Allemagne reste de loin le pays étranger d'où les consultations du site web de la BNU sont les plus importantes.

Pays	Visites	Pages vues par visites
France	228 934	3,55
Allemagne	7 379	3,87
États-Unis	1 488	3,26
Suisse	1 067	3,4
Belgique	1 023	2,84
Luxembourg	750	2,96
Italie	742	4,3
Canada	697	3,06
Algérie	660	2,99
Royaume-Uni	556	3,92

► **Pages les plus visitées (site en français)**

L'analyse des pages les plus visitées confirme que les services en ligne sont particulièrement appréciés : si la consultation du catalogue arrive largement en tête avec 188 670 visites, le dossier lecteur qui permet de visualiser ses emprunts et éventuellement de les prolonger en ligne a fait l'objet de 97 364 consultations. Cette fonctionnalité a été reprise dans le nouveau site, tout comme le formulaire de demande de PEB qui apparaît en 2010 dans les pages les plus visitées (10 558 consultations). Avant la refonte du site intervenue en janvier 2011, 11 896 connexions ont été enregistrées sur les pages d'information sur le chantier architectural créées à l'été 2010. Le nouveau site a encore davantage mis en avant ces informations.

Nom de l'onglet	Nombre de visites	Nom des pages les plus visitées
Consultation du catalogue et du dossier lecteur	188 670	Catalogue général
	97 364	Dossier lecteur
	6 563	Élargir la recherche à d'autres catalogues
	4 621	Catalogue des ouvrages entrés avant 1920
	4 563	En savoir plus sur les catalogues
	1 663	Ancien catalogue des périodiques
Bibliothèque virtuelle	25 952	Collections numérisées
	6 793	Périodiques électroniques
	6 968	Bases de données
Renseignements pratiques	26 900	Services
	13 971	Horaires
	10 558	Demande de PEB en ligne
	4 028	FAQ
Pôles documentaires	6 288	Présentation des fonds
	3 344	Patrimoine
	1 792	Nouvelles acquisitions
La BNU en chantier	11 896	

► **Modes d'arrivée sur le site web**

	Nombre de visites
Moteur de recherche <i>Google</i>	133 265
Arrivée directe	69 741
Lien sur le portail du SCD de l'UdS	12 407
Lien sur le portail documentaire de la CUS	1 178
Moteur de recherche <i>Yahoo</i>	2 387
Moteur de recherche <i>Microsoft Bing</i>	4342

5.2.2. La préparation du nouveau site

Dans le cadre du chantier *BNU Nouvelle*, mais aussi pour une meilleure adéquation avec les pratiques actuelles, le site web institutionnel a fait l'objet d'une restructuration en profondeur. Il a été mis en ligne le 15 janvier 2011.

Le nouveau site a été réalisé en interne sous Drupal par le Centre de ressources informatiques (CRI). La société Actency a par ailleurs été recrutée pour travailler au graphisme et faire des préconisations sur la navigation au sein du site. Cette prestation a été facturée 6 981 €.

Outre la nécessité de s'adapter aux usages contemporains et de capter de nouveaux publics, cette restructuration était motivée par la volonté de :

- communiquer autour du chantier architectural et de ses avancées ;
- mieux valoriser les collections ;
- faire connaître les services proposés par l'établissement ;
- faciliter et aider la recherche bibliographique ;
- valoriser la politique culturelle de l'établissement.

L'arborescence a été remaniée donnant ainsi davantage de place à des collections particulières (rubriques *Trésor du mois*, *Alsatique du mois*, Dernières acquisitions patrimoniales, etc.).

La situation particulière de l'établissement, l'ouverture de deux sites géographiques au public, rendait indispensable l'information des lecteurs : l'onglet *Infos pratiques* a été enrichi.

La recherche bibliographique est facilitée par l'existence d'un moteur de recherche qui apparaît en haut de chaque page et donne accès à l'ensemble de l'offre documentaire (recherche possible dans le site, dans le catalogue, dans les périodiques électroniques, dans les images et cartes numérisées).

Un formulaire de contacts a été mis en place : les usagers sont invités à faire des suggestions d'achat, à demander le traitement en urgence d'un document, à commander une publication de la BNU, à poser des questions à un bibliothécaire. Cette fonctionnalité semble déjà être particulièrement appréciée et utilisée.

Enfin, le fonctionnement de la bibliothèque, son organisation gagnent en visibilité grâce à deux onglets dédiés (*Organisation* et *Etablissement*).

6. Action culturelle et coopération

En 2010, la BNU a poursuivi une politique d'action culturelle dynamique. Après la fermeture du Bâtiment République, le Service de l'action culturelle, des relations internationales et de la communication externe (ARC) a continué à organiser des manifestations culturelles *hors les murs*, en partenariat avec d'autres institutions.

L'établissement a bénéficié d'une couverture médiatique importante tant pour ses manifestations culturelles que pour le projet *BNU Nouvelle* : presse écrite (*Les Dernières nouvelles d'Alsace*, mais aussi *Le Monde diplomatique*, *L'Alsace*, *Strasbourg magazine*, *Pili Pili*, *Poly*, *Wik*, *L'Invisible*, *Art et métiers du livre*, *Côté st magazine*, *Transversalles*, *En Alsace*, *Le Magazine du bibliophile*, *Spectacles*, *L'Ami Hebdo*, *20 Minutes*, *Direct Strasbourg*), radios (France Musique, France bleu Alsace, Radio Judaïca, Top Music, FIP), télévisions (France 3, Alsace 20, TV Campus).

6.1. Les expositions

Deux expositions majeures - *Friedrich Hölderlin : Présences du poète* et *Pouchkine illustré* - ont été montées pour un budget global de 199 327 €.

► *Friedrich Hölderlin : Présences du poète* (28 janvier – 1^{er} avril)

Cette exposition a été organisée dans le cadre du partenariat qui lie la BNU à la Württembergische Landesbibliothek (WLB) de Stuttgart et a permis notamment de présenter pour la première fois en France onze manuscrits de Friedrich Hölderlin, qui appartiennent au département Hölderlin-Archiv de la WLB.

Elle a été soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace (DRAC), le Land de Bade-Wurtemberg, la Région Alsace, le Conseil général du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg et la Fondation de l'Entente franco-allemande.

De nombreux prêts ont été sollicités auprès d'institutions allemandes : Deutsches Literaturarchiv de Marbach, Freies Deutsches Hochstift de Francfort-sur-le-Main, Stefan-Georg-Archiv de la WLB.

L'exposition a accueilli 3 002 visiteurs au total.

Le catalogue, coédité avec Somogy Éditions d'art, a été tiré à 1 600 exemplaires, la BNU et Somogy se partageant la vente.

Dans le cadre de l'exposition, cinq manifestations ont été proposées (voir ci-après 6.2.).

► *Pouchkine illustré* (12 mai – 19 septembre)

À l'occasion de l'Année France-Russie 2010, dont le commissariat général était assurée par Cultures-France, la BNU a été sollicitée pour la réalisation d'une manifestation internationale en coopération avec des institutions culturelles russes. Avec la participation du Consulat général de la Fédération de Russie à Strasbourg, elle a ainsi noué un partenariat avec le Musée d'État Pouchkine de Moscou et le Musée national Pouchkine de Saint-Petersbourg sur la base d'un partage équilibré des dépenses pour la partie française et la partie russe. Une convention signée le 18 mars a encadré la procédure de prêt de 213 œuvres provenant des deux musées, qui avaient accueilli les commissaires de l'exposition dès octobre 2009.

Le commissariat de l'exposition a été assuré par Julien Collonges, responsable du Pôle *Arts, langues et littératures* et Dmitry Kudryashov, acquéreur en langues et littératures slaves. Rodolphe Baudin,

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, a été conseiller scientifique du projet. Ils ont choisi de mettre en évidence l'importance de Pouchkine dans la culture russe en proposant un large panorama des illustrations – aussi bien iconographiques que musicales et cinématographiques – que ses œuvres ont suscitées chez les artistes de son pays aux 19^e et 20^e siècles. À travers l'œuvre du plus grand poète russe, c'est ainsi aussi toute la culture de la Russie moderne – de la plus savante à la plus populaire – qui a été revisitée.

L'exposition a bénéficié du soutien de la DRAC Alsace, de CulturesFrance, de la Région Alsace, du Conseil général du Bas-Rhin, de la Ville de Strasbourg, de la banque CASDEN et de l'Association des amis de la BNU.

Inaugurée le 11 mai en présence notamment d'Alexandre Grouchko, Vice-Ministre des Affaires étrangères de Russie, l'exposition a été ouverte le 12 mai et s'est prolongée jusqu'aux Journées européennes du patrimoine (JEP) le 19 septembre.

Elle a accueilli 5 982 visiteurs au total, dont 1 484 durant les JEP, ce qui en fait à ce jour l'exposition la plus fréquentée.

Le catalogue a été coédité par la BNU et Somogy. Le tirage global a été de 2 500 exemplaires, Somogy en vendant 1 400 et la BNU 1 100.

Dans le cadre de l'exposition, outre des journées d'étude (voir ci-après 6.2.), six manifestations ont été organisées.

6.2. Les manifestations culturelles

► **Concert-lecture (2 février)**

Dans le cadre de l'exposition *Friedrich Hölderlin : présences du poète*, des lectures en allemand et en français de textes de Friedrich Hölderlin ont été accompagnées musicalement par des œuvres de compositeurs contemporains du poète (Schubert, Beethoven, Mendelssohn) interprétées par le Quatuor Florestan.

Fréquentation : 102 personnes.

► **Rencontre avec Jean-Pierre Lefebvre (13 février)**

Dans le cadre d'un partenariat avec la Librairie Kléber, Jean-Pierre Lefebvre, romancier et traducteur des œuvres de Hölderlin, professeur de littérature allemande à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, a été invité à présenter son œuvre dans la Salle blanche de la librairie.

Fréquentation : 100 personnes.

► **Deux livres à lire spécial Hölderlin (23 février)**

La manifestation *Deux livres à lire* a été exceptionnellement consacrée, le 23 février, au poète souabe avec *Briefwechsel über Hölderlin* de Rainer Maria Rilke et Norbert von Hellingrath et *Der arme Hölderlin* de Gerhard Wolf.

Fréquentation : 70 personnes.

► **Conférence *Du martyr au prophète ? A propos de l'iconographie du génie fou chez Nietzsche et Hölderlin* (16 mars)**

Cette conférence a été donnée en Salle d'exposition par Alexandre Kostka, Professeur à l'UdS, spécialiste de l'histoire culturelle allemande.

Fréquentation : 65 personnes.

► **Lecture franco-allemande des textes de Hölderlin (23 mars)**

Dans le cadre de la collaboration avec la librairie Kléber, un ensemble de textes de Hölderlin a été sélectionné et lu par Isabelle Baladine Howald, poète et libraire, et Herman Hirner, enseignant et intervenant habituel de *Deux livres à lire*.

Fréquentation : 75 personnes.

► **Atelier *La langue de Pouchkine* (19 mai)**

Cette première manifestation tout public présentée en Salle d'exposition était animée par Raïssa Smirnov, professeur de russe au lycée international des Pontonniers, sur le thème de la particularité et de la musicalité de la langue de Pouchkine.

Fréquentation : 22 personnes.

► **Concert *Pouchkine en musique* (6 juin)**

En partenariat avec le Consulat général de la Fédération de Russie qui l'accueillait, la BNU a proposé un concert lyrique des jeunes solistes de l'Opéra national du Rhin (ONR) qui ont interprété des airs d'opéras sur des textes de Pouchkine (œuvres de Moussorgski, Tchaïkovski, Rachmaninov, Glinka, etc.)

Fréquentation : 120 personnes.

► **Commémoration de la naissance de Johann Peter Hebel (9 juin)**

La BNU a participé aux manifestations organisées par le Centre culturel franco-allemand de Karlsruhe en l'honneur des 250 ans de la naissance de Johann Peter Hebel, auteur des *Poésies alémaniques*, en organisant une discussion bilingue français-alsacien.

Fréquentation : 137 personnes.

► **Concert *Voyage en Russie* (18 juin)**

Ce concert du Quatuor Florestan en Salle d'exposition était consacré à des œuvres de Glinka, Tchaïkovski, Glazounov et Borodine.

Fréquentation : 150 personnes.

► **Contes de Pouchkine (10 juillet et 11 septembre)**

Cette manifestation, créée à l'occasion de l'exposition, a été présentée deux fois. Des contes de Pouchkine (*Le Tsar Saltan*, *Le Coq d'or*, *Le Conte du pêcheur et du petit poisson*) étaient dits par la conteuse Nicole Docin-Julien, accompagnée musicalement au piano par Nathalie Tavernier. La première présentation a eu lieu le 10 juillet dans le cadre du Festival *Couleurs Conte* de Strasbourg.

Fréquentation : 87 personnes.

La seconde représentation a eu lieu le 11 septembre. Fréquentation : 116 personnes.

► **Lecture *Extraits d'Eugène Onéguine* (14 septembre)**

Organisée en Salle d'exposition en partenariat avec l'Ecole du Théâtre national de Strasbourg (TNS), cette lecture d'extraits d'*Eugène Onéguine* a réuni six élèves comédiens.

Fréquentation : 78 personnes.

► **Journées d'étude *Pouchkine et l'altérité* (16 et 17 septembre)**

Autour d'un partenariat entre l'UdS, le Consulat général de la Fédération de Russie et la BNU, et avec le concours financier de l'AABNU, ces journées d'étude ont été organisées à la BNU les 16 et 17 septembre.

Ouvert par Albert Poirot, Konstantin Klimovskyi, Consul général de la Fédération de Russie à Stras-

bourg, Pierre Hartmann, directeur de l'équipe « Configurations littéraires » (UdS) et Evelyne Enderlein, directrice du département d'études slaves (UdS), ce colloque a rassemblé 13 intervenants venus de France et de Russie, parmi lesquels Georges Nivat, André Markowicz, Jean-Louis Backès. Fréquentation globale pour les deux journées : 200 personnes.

Zoom : Université d'été de papyrologie copte

La troisième Université d'été de papyrologie copte s'est réunie du 18 au 25 juillet autour des collections de la BNU. Après Vienne en 2006 et Leipzig en 2008, Strasbourg et la BNU ont accueilli ce rassemblement international de chercheurs et de spécialistes de l'Égypte chrétienne. 22 doctorants et une dizaine d'enseignants-chercheurs sont venus de tous les continents échanger leurs savoirs et travailler directement sur les papyrus coptes strasbourgeois, qui constituent une des plus belles collections de France. Précisons que certains documents appelés « papyrus » sont en fait écrits sur du papier ou encore sur du parchemin.

Cette université d'été a été organisée sous la responsabilité de Catherine Louis et Anne Boud'hors, déjà connues pour leurs travaux sur ce corpus. Les huit journées étaient organisées en interventions et communications le matin, travaux pratiques sur les papyrus et les ostraca l'après-midi, et parfois conférences le soir. Quatre groupes spécialisés ont été formés, chacun autour d'un enseignant : Anne Boud'hors (CNRS/IRHT) a fait travailler son groupe sur des papyrus documentaires, Catherine Louis (CNRS, UMR 7044 Strasbourg) sur un corpus de manuscrits littéraires, Alain Delattre (FNRS, Université libre de Bruxelles) sur une grande série d'ostraca et Sebastian Richter (Université de Leipzig) sur un corpus de papyrus à caractère magique.

L'édition d'un papyrus ou d'un ostracon est œuvre d'approfondissement et de patience. Les résultats de cette semaine devront être consolidés par de solides recherches complémentaires avant d'aboutir à la publication des documents concernés, tous encore inédits. Mais les premiers rendus ont encore une fois permis de mesurer la richesse et la diversité des trésors, pour certains encore inconnus, conservés dans notre institution. Pour les responsables de la BNU, cette université d'été a surtout pour résultat immédiat d'attirer encore plus l'attention des spécialistes sur le potentiel de découvertes et d'édition de textes que recèle cette collection de près de 2000 pièces (1945 documents, tous supports confondus). La visibilité de ce fonds sera amplifiée par la publication des actes, et la presse locale a bien sûr couvert l'événement.

Un compte rendu plus détaillé a été publié dans le numéro 2 de la *Revue de la BNU*, p. 49-57.

6.3. L'action culturelle *hors les murs*

► Exposition *Orages de Papier*

Poursuivant et terminant son parcours, l'exposition *Orages de Papier : les collections de guerre des bibliothèques* s'est tenue à la BDIC à l'Hôtel des Invalides à Paris du 25 octobre 2010 au 16 janvier 2011. Elle y a accueilli 3600 visiteurs.

► Cycle *Deux livres à lire*

La Médiathèque André-Malraux du réseau des Médiathèques de la Communauté urbaine de Strasbourg accueille, pendant la période du chantier *BNU Nouvelle*, le cycle de conférences *Deux livres à lire* lancé par la BNU en collaboration avec le Goethe Institut de Strasbourg. Une première séance a eu lieu le 16 novembre. Ont été présentés à cette occasion *Stadt der Engel* de Christa Wolf et *Das Fenster* de Richard Obermayr. Fréquentation : 48 personnes.

► Impressions russes

Cette exposition construite autour d'un partenariat entre la BNU, la Médiathèque Centre ville, le Consulat général de la Fédération de Russie dans le cadre de l'Année France-Russie 2010 a présenté des photographies de Jean-Luc Moreau-Deleris, ancien photographe de *National Geographic*, dans les locaux de la Médiathèque Centre ville rue Kuhn du 2 octobre au 6 novembre.

► Cycle de conférences 2010/2011

Les rencontres du cycle *Livre et Mémoire* sont proposées en partenariat avec les éditions La Nuée Bleue et les médiathèques de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg.

La conférence inaugurale a été donnée en Salle Actualité par Georges Bischoff, Professeur d'histoire médiévale à l'UdS, le 10 septembre à l'occasion de la parution de son ouvrage *La guerre des Paysans, une révolte populaire au cœur de l'Europe*.

Fréquentation : 116 personnes.

La deuxième conférence a eu lieu le 11 décembre à la Médiathèque Malraux sur le thème *Hildegard de Bingen et les gâteaux de la joie* avec Elisabeth Busser, auteur avec son époux Christian de plusieurs publications sur les bienfaits des plantes des Vosges et d'ailleurs.

Fréquentation : 20 personnes

6.4. La Revue de la BNU

L'année 2010 a vu la création de *La Revue de la BNU*, destinée à paraître deux fois par an. Vitrine de l'activité scientifique de l'établissement, mais aussi vitrine tout court pendant la période de fermeture du bâtiment République où la bibliothèque devra néanmoins continuer à affirmer son existence, elle se donne le but de mettre en valeur les fonds et le potentiel scientifique de la BNU en les faisant dialoguer avec ceux d'autres établissements, en France, en Europe et au-delà. Son ambition est de brasser des thèmes culturels provoqués par les richesses de la bibliothèque, mais dont les résonances vont au-delà et font intervenir des voix multiples, dépassant les seules problématiques liées au livre ou aux supports de l'écrit.

Elle ambitionne enfin de créer de véritables réseaux de dialogue scientifique autour de l'établissement ; elle s'est dotée dans ce but d'un Conseil scientifique composé de Vincent Dubois, Professeur en science politique à l'UdS, Eric Maulin, Professeur de droit à l'Uds et Directeur de l'Institut des Hautes Études Européennes, Christian Jacob, Directeur d'études à l'École des hautes études en

sciences sociales (EHESS), Pascal Dethurens, Directeur de l'Institut de littérature générale et comparée de l'UdS, Gérard Trabant, ancien Vice-président culture du Conseil régional d'Alsace, Alphonse Troestler, ancien Vice-président du Conseil général du Bas-Rhin, Christelle Creff, Conseillère Livre et lecture à la DRAC Alsace, Jean-Louis Elloy, enseignant, Hansjoerg Kowark, Directeur de la WLB de Stuttgart, Laurence Perry, Directrice des Archives de la Ville et de la CUS, Vincent Chappuis, conservateur au Service commun de Documentation de l'UdS, Albert Poirot et Christophe Didier, Directeur du développement des collections à la BNU.

Deux numéros ont paru en 2010 avec pour thèmes respectifs « Bibliothèques et identité visuelle » et « Égypte-Europe, allers-retours ». Tirée à 1 500 exemplaires et vendue au prix de 9,50 € (15 € pour l'abonnement annuel), elle est diffusée pour le moment par l'établissement.

6.5. La coopération documentaire

6.5.1. La conservation partagée

Dans la logique de la politique de site poursuivie par les institutions universitaires en Alsace et soutenue par les collectivités, dans le cadre aussi du Contrat quadriennal qui reconnaît à la BNU le rôle de chef de file en matière de conservation et de patrimoine, la mission inter établissements a quitté l'UdS où elle avait traité de la carte documentaire et a rejoint la Direction de la conservation et du patrimoine en juillet 2010. Ce transfert a été formalisé par une convention entre la BNU et l'UdS. L'objectif de la mission est d'analyser les besoins et faire des propositions d'organisation du stockage et de la conservation pérennes de la documentation scientifique imprimée, dans le cadre du renouveau immobilier en cours (*BNU Nouvelle*) ou en projet (*Maison des étudiants/Learning Center* retenue dans l'Opération Campus de l'UdS). Il peut en outre être envisagé d'étendre le périmètre géographique et institutionnel à d'autres organisations culturelles ou documentaires de la région, voire d'EUCOR. Une des pistes étudiées est la construction d'un silo de conservation commun, destiné à héberger les collections imprimées peu consultées et à désengorger les équipements centraux.

6.5.2. Les pôles associés

L'année 2010, pour ce qui est des pôles associés documentaires de la BnF (*Aire culturelle germanique et Sciences religieuses*), a vu se confirmer la baisse, déplorée par l'établissement mais semble-t-il irréversible, de la part de la subvention réservée aux acquisitions documentaires, passée de 55 000 € en 2008 à 33 000 € en 2010. L'année 2011 devrait être la dernière qui verra un soutien aux acquisitions documentaires, la BnF réorientant la politique des pôles associés vers les seules opérations de numérisation.

La subvention de pôle associé pour le Dépôt légal est, elle, restée stable à 54 000 €. Le détail des opérations réalisées dans le cadre des pôles associés est donné aux chapitres 3 et 5.

6.5.3. Le réseau Sudoc-PS

Dans la continuité du Catalogue collectif national des publications en série (CCN-PS), dont il a hérité des missions et de l'organisation, le réseau Sudoc-PS a la charge du signalement des publications en série des bibliothèques françaises dans le catalogue Sudoc.

Le Centre régional du Sudoc-PS pour l'Alsace est hébergé par la BNU : 84 bibliothèques non intégrées dans le Sudoc font partie de ce réseau.

Les activités principales du Centre régional sont les demandes de numérotation ISSN, le catalogage et la mise à jour des états de collection des bibliothèques participantes ainsi que les relations avec les membres du réseau.

En 2010, 121 demandes de numérotation ISSN et 16 demandes de correction ont été envoyées à l'ABES.

Activité de catalogage du Centre régional Sudoc-PS en 2010

Type d'activité	Notices bibliographiques	Notices d'autorité	Notices d'exemplaires
Créations	79	92	236
Modifications	313		1077
Suppressions	5		329
TOTAL	397	92	1642

Deux nouvelles bibliothèques ont demandé leur intégration au Sudoc-PS. La BNU a fait les démarches nécessaires auprès de l'ABES et les conventions devraient être signées début 2011. Il s'agit de l'Artothèque de Strasbourg et de la Bibliothèque municipale de Mulhouse.

Le Centre régional participe, par ailleurs, à la réflexion autour de la mise en place d'un plan de conservation partagé des périodiques.

6.5.4. *Alsatica*, portail des savoirs en Alsace

La Région Alsace a lancé à l'automne 2009 le portail numérique des savoirs en Alsace : *Alsatica*. Il a été mis en ligne en octobre 2010 à l'adresse . <http://www.alsatica.eu/>

Ce portail se veut le point d'accès unique au plus grand nombre de ressources documentaires présentes dans les bibliothèques municipales, départementales et universitaires, les centres de documentation et les archives du territoire alsacien, ainsi qu'un relais d'information sur l'activité éditoriale dans la région. Il permet de valoriser ces ressources à travers une recherche simultanée dans les catalogues et bases de données de tous les partenaires contributeurs du projet.

La BNU a mis en place un système d'exportation des notices de son catalogue vers *Alsatica* : 1,5 millions de notices de la BNU sont moissonnées par le métamoteur d'*Alsatica*, ce qui en fait la première bibliothèque représentée dans le portail (qui en comprend 1,7 millions en février 2011).

Grâce à *Alsatica*, les notices du catalogue de la BNU sont également accessibles via le moteur de recherche Google et les fonds de l'établissement gagnent en visibilité.

Les fonds numérisés par la BNU, consultables à partir du catalogue en ligne, y sont également diffusés.

La BNU est représentée au Comité de pilotage d'*Alsatica* auquel elle apporte son expertise scientifique.

6.6. Associations professionnelles

La BNU et ses personnels font partie de nombreuses associations professionnelles auxquelles ils participent activement.

► **International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)**

Le 76^e congrès annuel de l'IFLA était organisé à Göteborg du 10 au 15 août sur le thème de l'accès libre au savoir. Frédéric Blin, membre permanent de la section « Préservation et conservation » de l'IFLA pour un mandat de 4 ans (2009-2013), et David-Georges Picard y représentaient la BNU. La candidature de Frédéric Blin au Conseil d'administration de l'IFLA (*Governing Board*) a été officiellement lancée en 2010 pour une élection en 2011.

► **Ligue européenne des bibliothèques de recherche (LIBER)**

Frédéric Blin est membre des groupes de travail *Preservation and Digital Curation* et *Digitisation and Resource Discovery* de LIBER. Il a participé à la conférence du groupe Architecture à Madrid du 13 au 16 avril, ainsi qu'à la réunion de travail du groupe Numérisation à Lausanne le 3 novembre. Il a assisté avec Albert Poirot au congrès annuel à Aarhus (Danemark) du 28 juin au 2 juillet.

Il a par ailleurs participé pour la BNU, ainsi qu'au titre de l'association LIBER, à un atelier organisé à Strasbourg les 29 et 30 octobre par la Fondation européenne pour la science, consacré aux infrastructures de recherche pour les humanités numériques (*Strategic Workshop Research Communities and Research Infrastructures in the Humanities*).

► **Association des bibliothécaires de France (ABF)**

Le mandat de Catherine Donnadieu, Adjointe de l'Administrateur, au Conseil d'administration du groupe Alsace de l'ABF a été renouvelé par les élections qui se sont tenues en 2010.

David-Georges Picard, chargé de mission Action culturelle, relations internationales et communication externe, a représenté la BNU au congrès national annuel de l'ABF qui s'est tenu à Tours du 20 au 23 mai sur le thème : *Bibliothèques, si on parlait d'argent ?*

► **Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU)**

L'ADBU, présidée par l'Administrateur de la BNU, Albert Poirot, depuis 2008, a tenu son congrès annuel à Lyon les 9 et 10 septembre sur le thème des politiques de site. David-Georges Picard, qui y a présenté le projet architectural *BNU Nouvelle*, et Frédéric Blin, Directeur de la DCP, y ont assisté. Dominique Wolf, Directrice du SCD de Lyon 1, a succédé à la présidence de l'association à Albert Poirot qui ne se représentait pas.

► **Association du réseau des établissements utilisateurs de l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (AURA)**

Dominique Grentzinger, Directeur du système d'information, a assisté à l'assemblée générale qui s'est tenue au Conservatoire national des Arts et métiers le 8 mars. Béatrice Normand, responsable du pôle *Europe* a assisté à la journée d'étude organisée par l'AURA le 12 décembre au Centre Georges Pompidou – Metz sur le thème : *Diffuser et valoriser les thèses : quelle place pour les bibliothèques universitaires ? Éclairages internationaux.*

► **Association des anciens élèves de l'Enssib (2A2E)**

L'Association des anciens élèves de l'Enssib créée le 25 janvier 2010 a pour mission de rassembler une information exhaustive sur les anciens élèves de l'école afin de produire un annuaire à jour. Elle participe aussi aux instances de l'école (Conseil d'administration et Conseil scientifique notamment) et proposera des journées d'étude sur des thématiques professionnelles. Georges Perrin, ancien Inspecteur général des bibliothèques a été élu président. David-Georges Picard est secrétaire de l'association.

► **Association de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace (Cordial)**

Pierre Louis, chargé de mission *BNU Nouvelle*, est vice-président de Cordial. Le principal projet lancé par l'association en 2010 est la mise à jour du *Guide des fonds patrimoniaux des bibliothèques d'Alsace*. La BNU a numérisé le guide et a fourni les fichiers qui serviront de point de départ à cette nouvelle édition.

6.7. Relations internationales

Outre les relations développées dans le cadre associatif, la BNU mène une politique active de coopération aux niveaux européen et international.

► **Projets de numérisation**

La BNU développe plusieurs projets de numérisation dans le cadre de partenariats au niveau européen (voir chapitre 5.1 : numérisation des tablettes cunéiformes avec la Max-Planck Gesellschaft, projet *Europeana 14-18*).

► **Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (EUCOR)**

Une réunion de la section Bibliothèques d'EUCOR a été organisée à Mulhouse le 5 mars. A cette occasion, ont été évoquées de nouvelles formes de collaboration notamment pour la numérisation et l'action culturelle. Si aucun projet de numérisation en commun n'a finalement été prévu, l'idée d'une exposition portée par la Badische Landesbibliothek et la BNU sur la thématique des ponts et passerelles a été retenue pour 2012.

Le bulletin semestriel de la section Bibliothèques d'EUCOR, réalisé par l'Universitätsbibliothek de Fribourg-en-Brigau, a cessé de paraître en 2010.

► **Württembergische Landesbibliothek (WLB) de Stuttgart**

Renouvelant l'expérience de l'exposition *Orages de Papier / In Papiergewittern*, la BNU et la WLB ont organisé l'exposition *Friedrich Hölderlin : Présences du poète* (voir chapitre 6.1).

Le 27 mai, la BNU a accueilli un groupe de six stagiaires de la WLB pour une présentation de l'établissement, dans le cadre de la convention liant les deux établissements.

► **Lettonie**

L'Administrateur a été invité en Lettonie du 10 au 13 février pour y donner une conférence sur le thème *Bibliothèque, mémoire et démocratie*. Il a été reçu à la Bibliothèque nationale de Lettonie (LNB) et à la Bibliothèque universitaire de Lettonie. Le projet d'une convention entre la LNB et la BNU a été lancé et des discussions ont eu lieu pour instaurer des échanges documentaires et professionnels entre les deux institutions.

► **Japon**

Invité au Japon à l'occasion du 40^e anniversaire de la Société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes, l'Administrateur s'y est rendu du 27 octobre au 7 novembre et y a donné deux conférences : l'une à la Maison franco-japonaise de Tokyo intitulée *La tradition des bibliothèques en France et la rénovation des technologies de l'information*, l'autre à l'Université de Ritsumeikan à Kyoto sur le thème *Les collections des bibliothèques françaises : héritages et rationalité*. Il a également été reçu par le Président de la Bibliothèque nationale de la Diète à Tokyo.

► **Russie**

Le partenariat développé avec le Musée d'Etat Pouchkine de Moscou et le Musée national Pouchkine de Saint-Petersbourg pourrait être poursuivi dans les années à venir. Ces deux institutions ont en effet exprimé le souhait d'accueillir en leur sein une exposition de documents de la BNU.

6.8. Les visites officielles

► La visite de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse (16 septembre)

Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est venue à Strasbourg dans le cadre de l'Opération Plan Campus. Elle a été accueillie à la BNU par le Préfet Pierre-Étienne Bisch, le Recteur de l'Académie Claire Lovisi et l'Administrateur ; elle a tenu une réunion rassemblant l'État, les collectivités territoriales et l'UdS dans le bâtiment République. Elle a visité le bâtiment en compagnie de M. Poirot qui lui a exposé le projet *BNU Nouvelle*, puis quelques pièces des réserves lui ont été présentées. A l'occasion de cette visite, France 3 a réalisé une interview de la Ministre et du Sénateur Fabienne Keller.

► Ministère de la Culture et de la communication (26 février)

Le 26 février, Georges-François Hirsch, Directeur général de la création artistique au Ministère de la Culture et de la communication, accompagné de Denis Louche, Directeur régional des Affaires culturelles d'Alsace, a visité la BNU et l'exposition *Friedrich Hölderlin : Présences du poète*.

► Séminaire annuel du Service du Livre et de la Lecture et des Conseillers du Livre et de la Lecture (4 et 5 février)

A l'occasion de la tenue à Strasbourg du séminaire annuel du Service du livre et de la lecture (Ministère de la Culture et de la communication) et des Conseillers du livre et de la lecture les 4 et 5 février, une visite de la BNU et de l'exposition *Friedrich Hölderlin : Présences du poète* a été organisée. Albert Poirot a été invité à prendre la parole lors du séminaire qui se déroulait à la Médiathèque André-Malraux. La thématique portait cette année sur la coopération entre bibliothèques publiques et bibliothèques universitaires.

► Société suisse de bibliophilie (29 et 30 mai)

Les samedi 29 et dimanche 30 mai, plus d'une centaine de membres de la Société suisse de bibliophilie ont visité le bâtiment République et assisté à leur demande à des présentations de collections de l'établissement (collections égyptologiques, manuscrits, documents sur la Première Guerre mondiale, du baroque allemand). Une visite de la bibliothèque du Grand Séminaire leur a également été proposée.

► Association *Bienvenue à Strasbourg* (17 juin)

Le 17 juin, une visite de la BNU a été organisée pour 58 membres de l'Association *Bienvenue à Strasbourg*, qui regroupe des cadres nouvellement arrivés dans la ville. Une présentation du bâtiment, du projet architectural, des collections iconographiques (affiches) et de l'exposition *Pouchkine illustré* leur a été proposée.

► Bibliothécaires d'Erfurt (1^{er} octobre)

Le jour même de la fermeture au public du bâtiment de la Place de la République, la BNU a accueilli un dernier groupe de visiteurs, professionnels des bibliothèques d'Erfurt en Thuringe. Une trentaine de collègues allemands a pu découvrir l'établissement, le projet architectural ainsi que les collections de papyrus.

7. Les moyens

Le Conseil d'administration, présidé par le Recteur, a été convoqué une seule fois en 2010, le 30 mars : le décret n° 92-45 du 15 janvier 1992 portant organisation de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, modifié par le décret n° 2010-1069 du 8 septembre 2010 publié au Journal officiel le 10 septembre, en a revu la composition. A cause de cette publication tardive, les membres du nouveau Conseil n'ont pas pu être désignés en 2010.

7.1. Les moyens budgétaires

7.1.1. Le Budget primitif (BP) et les Décisions budgétaires modificatives (DBM)

Le BP 2010, tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration le 27 novembre 2009, s'élevait à 4 082 272 € (avec amortissement). Il a été complété en 2010 par deux décisions budgétaires modificatives qui l'ont fait passer à 4 079 671 € (avec amortissement). Ces opérations budgétaires ont nécessité un prélèvement sur fonds de roulement de 196 150 € au total.

En l'absence de réunion du Conseil d'administration pour statuer, et comme des ajustements étaient nécessaires entre les trois classes budgétaires (personnel, fonctionnement et investissement), la DBM d'urgence n°2 a été réalisée en accord avec le Rectorat, le Ministère et le Contrôle financier. Elle a aussi permis une mise en réserve de crédits, selon les principes de la LOLF, d'un montant de 18 417 €. Elle a été soumise *a posteriori* au Conseil d'administration du 28 janvier 2011.

7.1.2. Le compte financier 2010 et le coût global de la BNU

Le budget (dépenses hors amortissements) a été réalisé à hauteur de 94,81 % (91,81 % en 2009).

A l'issue de l'année, certains comptes se sont révélés excédentaires, principalement pour des opérations qui étaient en cours et n'étaient pas soldées (conversion rétrospective des catalogues des collections entrées avant 1920, numérisation et microfilmage, acquisition d'un logiciel de GED pour lequel l'appel d'offre a été déclaré infructueux).

Le résultat de l'exercice s'est soldé par une diminution du fonds de roulement de 137 202 €.

Le compte financier 2010 fait ressortir les données suivantes (hors amortissement) :

Fonctionnement	2 902 594 € (84,77 %)
Investissement	521 598 € (15,23 %)
Total des dépenses	3 424 192 €
Traitements des titulaires	4 583 533 €
Coût global de la BNU en 2010	8 007 725 €

Au total, les dépenses en personnel se sont élevées en 2010 à 5 311 293 €, soit 66,32 % du coût global. Cette somme se répartit entre les rémunérations du personnel titulaire (4 583 533 €, traitement brut, charges patronales incluses) prises en charge par l'État pour les 102 postes de fonctionnaires titulaires et les dépenses faites sur le budget de l'établissement (727 760 €).

Les achats de documentation (imprimée et électronique, courante et patrimoniale, monographies et périodiques) ont représenté 1 070 961 €, soit 31,28 % des dépenses (hors rémunération des fonctionnaires titulaires).

L'amortissement apparaît en sus de ces sommes pour 369 064 €.

Ce budget ne comprend pas les crédits relatifs au projet d'architecture qui sont gérés par le Rectorat au titre de la maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, 27 marchés ont été passés ou renouvelés en 2010.

7.1.3. Le fonds de roulement

Composition du fonds de roulement au 31 décembre 2010 Compte financier 2010

Rétroconversion (628.1) :	
- années antérieures	749 187 €
- crédits non consommés 2010	+ 17 198 €
Total fonds fléchés du fonds de roulement	766 385 €
Partie du fonds de roulement non affectée	340 139 €
Fonds de roulement au 31 décembre 2010	1 106 524 €

La journée de fonctionnement correspondant à 7 952 € en 2010, le nombre de jours de réserve sur la base de la partie du fonds de roulement non affectée est de 43, contre 62 jours en 2009. Cette évolution s'explique par le prélèvement sur fonds de roulement de 137 202 € opéré en 2010.

7.2. Les ressources humaines

7.2.1. Les emplois délégués par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Le nombre de postes attribués à la BNU est marqué par une grande stabilité, malgré la diversification des tâches liées au renforcement de l'action culturelle, à la numérisation, au travail de conservation des collections, au projet *BNU Nouvelle*, aux déménagements, etc.

A la date du 1^{er} septembre 2010, les 102 postes de titulaires sont répartis de la manière suivante :

- personnels de bibliothèques : 63 (62 %) ;
- personnels administratifs : 26 (25 %) ;
- personnels ingénieurs et techniciens de recherche et de formation : 10 (10 %) ;
- technicien d'art : 3 (3 %).

Au cours de l'année, dans le cadre de la campagne d'emplois 2010, la structure des emplois a été modifiée et 3 postes de catégorie C administratifs ont été transformés respectivement en :

- 1 poste de bibliothécaire-adjoint spécialisé ;
- 1 poste de technicien de recherche et de formation (informatique) ;
- 1 poste de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

7.2.2. Le personnel non titulaire rémunéré sur le budget de l'établissement

Personnel non titulaire rémunéré sur budget BNU	2007		2008		2009		2010		Évolution 2007-2010
	Pers. en poste	ETPT	ETPT						
Contractuels	14	10,72	36	21,28	37	23,71	27	27,55	+ 16,83
Contractuels étudiants	18	6,24	14	3,27	14	3,42	14*	2,03*	- 4,21
Contrats aidés (CAE, CAV)	6	5,17	1	0,74	-	-	-	-	- 5,17
Total	38	22,13	51	25,29	51	27,13	41	29,58	+ 7,45
Charges liées au personnel non titulaire									
Rémunérations (contractuels et contractuels étudiants)	180 538 €		372 721 €		448 462 €		501 941 €		+ 321 403 €
ARE	11 005 €		1 425 €		58 991 €		35 398 €		+ 24 393 €
Charges de sécurité sociale	68 402 €		134 668 €		180 222 €		180 660 €		+ 112 258 €
Contrats aidés	129 150 €		38 027 €		5 823 €		0		- 129 150 €
Total	389 095 €		548 086 €		693 498 €		717 999 €		+ 328 904 €

* Compte tenu de la réorganisation du travail et de la diminution des horaires d'ouverture, le recours à des moniteurs étudiants a été moindre en 2010 que les années précédentes. Leur recrutement a pris fin en juin.

Le personnel non titulaire recruté sur ressources propres de l'établissement représente 19,39 ETPT (équivalent temps plein travaillé) à la date du 31 décembre 2010.

Dans le cadre de *BNU Nouvelle*, la préparation du chantier d'architecture et du déménagement des collections a donné lieu à des campagnes spécifiques de recrutement pour le récolement et le dépoussiérage des collections et le déménagement des mobiliers.

Depuis 2008, ces opérations ont été financées par des subventions ministérielles spécifiques à hauteur de 150 000 € chaque année.

Le montant des crédits consacrés au versement de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) très élevé en 2009 en raison d'une modification réglementaire des conditions d'attribution a diminué en

2010, mais reste important. Le financement de ces indemnités est pris directement en charge par l'établissement et pèse sur les dépenses de personnel.

A ce budget s'ajoute également la taxe sur les salaires qui représente 4,25% du montant brut des salaires.

7.2.3. Les mouvements du personnel titulaire

Le bilan de l'année s'établit à 7 arrivées et 4 départs.

Départs de personnels titulaires :

- Jacky Dietrich (magasinier des bibliothèques) : mutation (SCD Uds) ;
- Laurence Domprobst (bibliothécaire) : mutation (IUFM Nancy) ;
- Clément Froehlicher (conservateur) : disponibilité ;
- Cédric Ivry (ingénieur d'études) : détachement (Parlement européen).

Arrivées de personnels titulaires :

- Dominique Grentzinger (conservateur des bibliothèques) : mutation ;
- Sandra Halter (SAENES) : mutation ;
- Martine Chevallier (magasinier des bibliothèques) : mutation ;
- Elise Dufétel (magasinier) : affectation après réussite à un concours ;
- Christine Hecht (bibliothécaire) : mutation ;
- Alexandra Durr-Lazaris (bibliothécaire) : mutation ;
- Agnès Calza (bibliothécaire) : affectation après réussite à un concours.

Changement de corps :

- Caroline Hasselwanger, adjoint administratif : réussite au concours de bibliothécaire-adjoint spécialisé.

7.2.4. L'absentéisme

Les données suivantes correspondent aux absences généralement de courte durée liées à des situations médicales. Ni les arrêts de longue durée relatifs aux congés spéciaux de maladie de type congé de longue maladie (CLM) ou congé de longue durée (CLD), ni les congés de maternité ne sont comptabilisés dans ce tableau.

Nombre de jours d'absence

	2007	2008	2009	2010
Titulaires	837	1023	510	750
Contractuels	29	166	136	68
Total	866	1189	646	818

7.2.5. Le dialogue social

Les instances de l'établissement (Conseil d'administration, Comité technique paritaire (CTP), Comité Hygiène et sécurité (CHS) ont toutes été renouvelées en 2010 et une Commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCP) a été installée.

► Création de la CCP

La CCP créée par un arrêté de l'Administrateur en date du 10 novembre 2009 s'est réunie pour la première fois le 5 août 2010.

Son rôle est le suivant :

- elle est informée de l'évolution des effectifs des agents non titulaires employés par l'établissement et des conditions de mise en œuvre des règles relatives à l'évaluation et à la formation de ces agents ;
- elle prend connaissance des dispositifs d'information mis en place à destination des agents non titulaires ;
- elle peut être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires de la BNU ;
- elle est consultée pour ces agents sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

► CTP et CHS

Les principaux thèmes abordés par ces instances en 2010 ont été :

- Au CHS (réunions des 8 mars et 28 juin) :
 - transfert des services dans le cadre de la fermeture du bâtiment République ;
 - document unique d'évaluation des risques : mise à jour et suivi des préconisations ;
 - plan d'urgence – sauvetage des collections ;
 - présentation des opérations *BNU Nouvelle* ;
 - recensement, information et suivi médical des agents susceptibles d'avoir été exposés aux fibres d'amiante ;
 - mise en place de défibrillateurs.

- Au CTP (réunions des 1^{er} février, 18 mars, 31 mai, 5 juillet, 21 octobre, 16 décembre) :
 - bilan du dispositif d'encadrement des soirées ;
 - suites du rapport *Open Space* ;
 - nouveau règlement intérieur ;
 - organisation des services dans le cadre de *BNU Nouvelle* et conditions d'accueil du public pendant le chantier ;
 - campagne d'emplois.

► Groupes de travail

Des groupes de travail ont étudié des questions particulières liées à l'organisation du travail et la gestion des personnels :

- un groupe sur les conditions de travail, qui a évolué en Comité de pilotage de la mission *Open Space* ;
- un groupe sur les primes et indemnités ;
- un groupe sur le règlement intérieur dont l'objectif est de travailler sur le texte qui sera présenté au CA et au CTP au premier semestre 2011.

► Information des personnels

En plus des réunions de service et des réunions de travail habituelles, deux réunions générales d'information ont été organisées autour de sujets d'actualité tels que le rapport *Open Space*, le projet *BNU Nouvelle*, les déménagements, les enquêtes de public, etc. Un dispositif spécifique a par ailleurs été mis en place dans le cadre de la communication interne autour du projet *BNU Nouvelle* avec l'organisation de réunions trimestrielles d'information et d'échanges au sein de chaque direction.

Des réunions d'information syndicales ont été organisées à la demande des représentants du personnel.

Le dialogue social a été entretenu à tous les niveaux et a permis un contact entre les personnels et l'Administration dans un contexte de profonds changements internes. En l'espace de quelques mois, la BNU a en effet mené à bien le déménagement d'une partie importante de ses collections et des services concernés, elle a intégré deux nouveaux sites (Fischart et Entzheim) et ouvert une nouvelle salle de lecture.

En 2009, les conditions et l'ambiance de travail avaient été évoquées à plusieurs reprises dans le cadre des réunions du CTP et du CHS ainsi que lors de deux réunions regroupant l'équipe de direction et l'ensemble des représentants du personnel qui avaient fait suite à un mouvement de mécontentement ainsi qu'à une forte tension au sein de l'établissement lors des journées de l'OTAN organisées à Strasbourg. La société *Open Space* avait alors été missionnée pour réaliser une étude sur les conditions de travail au sein de l'établissement.

Elle a remis son rapport final au printemps 2010. Celui-ci a été présenté à l'ensemble du personnel lors d'une réunion générale et mis en ligne sur l'intranet de l'établissement.

Méthodologie et évolution de l'étude

Un comité de pilotage, constitué de représentants de l'Administration et du personnel, a accompagné la société pendant toute la durée de son étude et a été une charnière essentielle entre *Open Space* et le personnel.

Une enquête par questionnaire et par entretiens individuels a été menée. Le personnel s'est fortement mobilisé : 87 réponses pour 120 questionnaires distribués ont été reçues et 20 entretiens individuels et 8 entretiens de groupe ont été tenus.

Analyse quantitative et qualitative des conditions de travail

L'analyse des résultats a permis de cerner des éléments comme la perception générale des conditions de travail, l'environnement, la gestion du temps de travail, l'organisation du travail et la gestion des tâches. Elle a également porté sur des éléments d'ordre individuel, comme la rémunération, les évolutions de carrière et la formation.

L'enquête a notamment montré que la moitié des agents avaient un rapport tout à fait positif à leur travail et qu'un quart ne s'y sentait pas bien. Un fort attachement à l'établissement a été noté.

Des pistes d'actions à mener ont été dégagées sous forme de « Boîte à outils ».

Les suites données à cette étude

Gérer les lieux : l'étude a montré un clivage important entre les bâtiments République et Joffre. L'Administration a eu à cœur de ne pas le reproduire entre les bâtiments Joffre et Fischart après les déménagements. Le personnel est ainsi amené à faire du service public sur les deux sites et les réunions et formations se tiennent dans la mesure du possible dans les deux bâtiments. Le chantier de la signalétique interne, qui n'a pu être mené en 2010 du fait des déménagements et des transferts de bureaux, le sera en 2011.

Gérer les liens : des réunions régulières d'information sont désormais tenues dans toutes les directions. Un organigramme détaillé a été établi par direction : il vise à ce que le personnel connaisse mieux le rôle de chacun. La diffusion de cet organigramme reste à mettre en œuvre en 2011. Par ailleurs, deux groupes de travail ont été mis en place sur des thèmes abordés par l'étude : les primes et indemnités, qui ont été revues à la hausse pour l'ensemble du personnel titulaire en 2010, et le règlement intérieur de l'établissement dont la rédaction aboutira en 2011.

Gérer les liens : la communication interne au sein de l'établissement a fait l'objet d'un soin particulier tout au long de la préparation du chantier (voir ci-dessus). Un intranet a été mis en place en janvier 2011. Il facilite la diffusion d'information dans l'ensemble de l'établissement. Une meilleure visibilité y a été donnée aux représentants du personnel dont la liste et les coordonnées apparaissent. Les syndicats y disposent d'une rubrique pour diffuser leur information. Le nouveau site internet met par ailleurs mieux en valeur le travail des différents services. Les moyens donnés à l'association du personnel, AGLAE, ont été revus à la hausse. Enfin, l'étude avait en outre montré la nécessité de mieux accompagner le personnel en difficulté (10% de l'effectif d'après l'enquête menée) : l'encadrement y a été sensibilisé et une meilleure information a été donnée sur les services de la Médecine de prévention et le Service social des personnels du Rectorat.

7.3. La formation professionnelle

En raison des opérations de déménagement et de leur préparation, les activités de formation professionnelle ont été un peu réduites en 2010. Elles restent cependant une priorité de l'établissement, notamment dans la perspective de la réouverture de 2014 et de l'évolution des fonctions d'accueil et de magasinage.

7.3.1. Formation professionnelle initiale et continue

► Mise en œuvre du plan de formation 2010

En 2010, 105 personnes (près de 85 % de l'effectif) ont assisté à une formation professionnelle continue (contractuels compris, hors moniteurs étudiants). Parmi eux, 26 sont de catégorie A, 17 de catégorie B et 62 de catégorie C ou contractuels.

Le coût financier pour la bibliothèque a été de 18 480 € (inscriptions et frais de mission compris).

Une bibliothécaire lauréate du concours, nommée au 1^{er} novembre 2010 à la BNU, a par ailleurs commencé sa formation initiale à l'Enssib.

Parmi les 100 actions de formation suivies, les thématiques les plus représentées sont les suivantes :

- participation à des journées d'études, congrès, colloques (18%) ;
- bibliothéconomie (16%) ;
- préparation aux concours (15%) ;
- technologies de l'information et de la communication (13%) ;
- hygiène et sécurité (9%) ;
- langues (7%).

► Préparations et réussites aux concours

La politique active de préparation aux concours menée par l'établissement depuis plusieurs années continue à porter ses fruits.

Pour les concours 2010, 17 personnes ont pu bénéficier d'au moins une préparation (14 pour les concours des bibliothèques et 3 pour les concours administratifs).

2 agents non titulaires ont réussi un concours de la fonction publique : un le concours d'assistant des bibliothèques, l'autre le concours d'adjoint administratif de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

► Partenariats

Le personnel de la BNU a désormais accès aux formations professionnelles proposées par le Bureau de la formation continue des personnels de l'UdS (Département gestion et développement des compétences). C'est un appui important qui a facilité la réponse aux besoins de formation des services, notamment dans les domaines des langues vivantes, de l'informatique et du secrétariat.

La politique de formation de la BNU a par ailleurs continué de s'appuyer sur les services du centre de formation aux carrières des bibliothèques Médial, sur l'offre de l'Enssib et de l'URFIST de Strasbourg. Pour l'administration, les finances et les ressources humaines, l'établissement a suivi avec attention l'offre de l'Institut régional d'administration (IRA) de Metz.

► Formations dispensées à l'extérieur par le personnel de la BNU, participation à des jurys

Le personnel de la BNU s'investit fortement dans la formation professionnelle, intervient à des colloques ou journées d'étude (voir aussi 6.6 Associations professionnelles) et participe à des jurys de concours.

Intervenant	Thème	Date et organisme
Frédéric Blin	Intervention dans le stage de formation continue <i>Cartes documentaires à l'étranger : l'exemple de l'Allemagne.</i>	15/12/2010 Enssib
Daniel Bornemann	Cours intitulé <i>La conservation</i> dans le cadre de la préparation aux concours des bibliothèques.	7/01/2010 Médial
Christophe Cassiau-Haurie	Cours intitulé <i>Accueil des publics</i> dans le cadre de la préparation aux concours des bibliothèques.	4/01/2010 Médial
Christophe Didier	Membre du jury du concours de conservateur des bibliothèques (épreuve de culture générale)	03/05/2010 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
Catherine Donnadieu	Intervention à la Journée d'étude <i>Parlons de ce qui fâche / Regards sur nos pratiques</i> sur le thème : <i>Accueillir tous les publics</i>	29/11/2010 ABF Alsace
	Présentation de la BNU dans le cadre de la formation ABF	15/11/2010 ABF Alsace
Susie Dumoulin	Intervention sur le thème <i>Après le lycée : quelle formation ? Quel métier ? Le métier de conservateur des bibliothèques.</i>	7/05/2010 Lycée Marie Curie, Strasbourg
	Dans le cadre de la préparation aux concours des bibliothèques organisée par Médial, corrigé des concours blancs.	18/01/2010 et 1/02/2010 Médial
	Tutorat pour la préparation à distance du concours d'assistant des bibliothèques.	Septembre 2009 – février 2010 Médial
	Participation au jury du concours blanc de conservateur, épreuve de motivation professionnelle	4/06/2010 Médial
	Préparation à l'oral du concours d'assistant des bibliothèques et jury de concours blanc.	23 et 29/04/2010 Médial
Caroline Goerst	Cours intitulé <i>Techniques du livre et de la reliure, principes de restauration</i> dans le cadre de la préparation aux concours des bibliothèques.	14/01/2010 Médial
Pierre Louis	Intervention sur la rénovation des monuments historiques au service du patrimoine écrit dans le cadre des <i>Journées patrimoine écrit et architecture</i>	9/09/2010 Ministère de la Culture et de la communication

David-Georges Picard	<p>Cours dans le cadre de la formation initiale des conservateurs, <i>Action culturelle en bibliothèque</i></p> <p>Membre du jury de soutenance du mémoire d'étude d'Anne-Laure Briet, élève conservateur Sujet : <i>Les partenariats dans le cadre de l'action culturelle en bibliothèque universitaire : enjeux et spécificités</i></p> <p>Membre du jury de soutenance du mémoire d'étude d'Elodie Colinet, élève conservateur Sujet : <i>Halls d'entrée de bibliothèques : entre seuil et accueil</i></p> <p>Directeur de mémoire d'étude de Béatrice Crassous, élève conservateur Sujet : <i>Les relations internationales des bibliothèques universitaires françaises : typologie des actions menées, exemples et perspectives.</i></p>	<p>12/01/2010 Enssib</p> <p>19/01/2010 Enssib</p> <p>19/01/2010 Enssib</p> <p>20/01/2010 Enssib.</p>
Albert Poirot	<p>Intervention dans le séminaire <i>Le livre français dans les contextes culturels</i> à la Bibliothèque nationale de Lettonie sur les thèmes : <i>La place et le rôle du livre en France dans le contexte du développement des médias et des éditions électroniques : traditions, défis, grandes tendances et Bibliothèque, mémoire et démocratie</i></p> <p>Interventions lors du 40^e anniversaire de la Société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes, sur les thèmes <i>La tradition des bibliothèques en France et la rénovation des technologies de l'information</i> (Maison franco-japonaise de Tokyo) et <i>Les collections des bibliothèques françaises : héritages et rationalité</i> (l'Université de Ritsumeikan à Kyoto).</p> <p>Intervention au colloque <i>Bibliothèques et sciences de l'information : quel dialogue ?</i> organisé dans le cadre des 23^e entretiens du Centre Jacques Cartier, sur le thème <i>Les attentes des bibliothèques françaises en matière de recherche</i></p>	<p>12/02/2010 Bibliothèque nationale de Lettonie</p> <p>27/10/10 – 7/11/10 Société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes, Japon</p> <p>24/11/2010 Enssib</p>
Aude Therstappen	<p>Membre du comité de pilotage du projet des élèves conservateurs au CIERA, <i>Conception d'une formation en compétences documentaires en sciences humaines et sociales pour un public franco-allemand</i></p> <p>Membre du jury du concours de conservateur des bibliothèques (épreuve de langue)</p>	<p>2009 – 2010 Enssib</p> <p>12/05/2010 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche</p>

Rosanne Wingert	Membre du jury du concours interne ITRF de technicien d'exploitation, de maintenance et de traitement des données	03/06/10 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
-----------------	---	--

7.3.2. L'accueil de stagiaires

La BNU a accueilli 14 stagiaires en 2010 (17 en 2009).

Stagiaire	Direction	Dates	Formation / Thème / Tuteur
Simon Rioux	DSP	26.01.10 – 27.01.10	Élève de 4 ^e , Collège Frison-Roche, La Broque Stage d'observation Tuteur : Maël Dufaut
Elsa Courbin	DCP	1.03.10 – 20.03.10	Conservateur stagiaire, Enssib Stage d'observation Tuteur : Frédéric Blin
Céline Harleaux	DCP	1.03.10 – 13.03.10	IUT Nancy-Charlemagne Stage d'observation Tuteur : Frédéric Blin
Alexandra Ferber	DDC	8.03.10 – 31.03.10	Bayerische Bibliotheksschule Projet de numérisation Tutrice : Aude Therstappen
Priscillia Beinze	DSP	15.03.10 – 20.03.10	Élève de 4 ^e , Collège Le Ried, Bischheim Stage d'observation Tuteur : Christophe Cassiau-Haurie
Myriam Pepino	DCP	15.03.10 – 19.03.10	Personnel de l'UdS Stage à l'atelier de restauration Tuteur : Gisela Bélot
Walter Galvani	DDC	15.03.10 – 28.05.10	Rectorat de l'Académie de Strasbourg Ancien enseignant, préparation au concours de conservateur Sujet : Mise en valeur des collections Tuteur : Christophe Didier
Ekin Celebi	DSP	29.03.10 – 1.04.10	Élève de 4 ^e , Collège de l'Esplanade, Strasbourg Stage d'observation Tutrice : Françoise Durrive
Hélène Ehret	DSI	12.04.10 – 19.06.10	IUT Robert-Schuman, Strasbourg Renouvellement du site web Tuteur : Cédric Ivry
Emilie Taglang	DDC	3.05.10 – 28.05.10	Master Histoire médiévale, UdS Valorisation des fonds littéraires Tuteur : Julien Collonges

Ute Abele	DDC	25.05.10 – 4.06.10	Württembergische Landesbibliothek, Stuttgart Stage d'observation Tuteur : Clément Froehlicher
Stéphane Reecht	DSI	31.05.10 – 18.06.10	Conservateur stagiaire, Enssib Stage de fin d'études Tuteur : Dominique Greutzinger
Antoine Simonin	DCP	31.05.10 – 25.06.10	Master Sciences de l'Antiquité, UdS Traitement documentaire de monnaies Tuteur : Daniel Bornemann
Arnaud Kress	DSI	30.08.10 – 11.02.11	Université de Technologie Belfort- Montbéliard Développement d'une application pour mise en ligne de gravures du 16 ^e siècle Tuteur : Guillaume Rehm

8. ANNEXES

Annexe 1 : Décret portant organisation de la BNU

Décret du 15 janvier 1992 n° 92-45 portant organisation de la BNU, modifié par le décret n° 2010-1069 du 8 septembre 2010

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, et du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget,

Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, notamment ses articles 25, 44 et 45 ;

Vu la loi de finances n° 63-156 du 23 février 1963, et notamment son article 60 ;

Vu le décret du 25 octobre 1935 instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'État ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable des établissements publics nationaux à caractère administratif, ensemble le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret modifié n° 64-486 du 28 mai 1964 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics, modifié par le décret n° 71-153 du 22 février 1971 ;

Vu le décret n° 85-694 du 4 juillet 1985, modifié par le décret n° 91-320 du 27 mars 1991, sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale, notamment son article 19 ;

Vu le décret n° 86-416 du 12 mars 1986 relatif aux conditions et modalités de prise en charge par l'État des frais de voyage et de changement de résidence à l'étranger ou entre la France et l'étranger des agents civils de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu l'ordonnance locale du 19 juin 1872 portant institution de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et conférant à cet établissement la personnalité civile ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 19 novembre 1990,

TITRE I^{er} : Dispositions générales.

Article 1

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 3

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est un établissement public national à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est rattachée à l'université de Strasbourg. Les modalités de rattachement sont précisées par convention, notamment en ce qui concerne la coopération scientifique entre les deux établissements.

Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Son siège est à Strasbourg.

Article 2

Abrogé par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 16

Article 3

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 4

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est une bibliothèque de recherche pluridisciplinaire particulièrement en sciences humaines et sociales ouverte au public, notamment universitaire. Elle a pour missions :

- de collecter, conserver, communiquer et mettre en valeur des collections de documents présentant un intérêt national, régional ou universitaire ;
- de mener des actions documentaires en lien avec l'université de Strasbourg ;
- de coopérer avec les bibliothèques ou les institutions qui concourent aux mêmes objectifs, notamment par la participation à des catalogues collectifs.

Article 4

Pour l'accomplissement de ses missions, la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg dispose des équipements, des personnels et des crédits qui lui sont attribués par l'État et les collectivités territoriales, ainsi que des ressources qui proviennent de l'activité de l'établissement.

Article 5

Abrogé par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 16

Article 6

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est organisée en départements dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur à la demande du conseil d'administration de l'établissement.

TITRE II : Organisation administrative.

Article 7

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 5

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est dirigée par un administrateur, assisté d'un secrétaire général, et administrée par un conseil d'administration.

Article 8

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 6

Le conseil d'administration comprend vingt-neuf membres :

a) Onze membres de droit :

- 1° Le doyen de l'inspection générale des bibliothèques ou son représentant ;
- 2° Le secrétaire général du Conseil de l'Europe ou son représentant ;
- 3° Le président de l'université de Strasbourg ou son représentant ;
- 4° Le président de l'université de Mulhouse ou son représentant ;
- 5° Le président de la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (EUCOR) ou son représentant ;
- 6° Le maire de Strasbourg ou son représentant ;
- 7° Le président de la communauté urbaine de Strasbourg ou son représentant ;
- 8° Le président du conseil régional d'Alsace ou son représentant ;
- 9° Le président du conseil général du Bas-Rhin ou son représentant ;
- 10° Le président du conseil général du Haut-Rhin ou son représentant ;
- 11° Un représentant du chapitre Saint-Thomas ;

b) Dix membres élus :

- 1° Quatre représentants des enseignants-chercheurs ou chercheurs de l'université de Strasbourg désignés en leur sein par le conseil d'administration de l'université ;

2° Six représentants du personnel de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, dont trois appartenant au personnel scientifique et trois appartenant au personnel ingénieur, administratif, technique, ouvrier et de service et de bibliothèque en fonctions à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Ces représentants du personnel sont élus par collèges distincts correspondant aux deux catégories de personnel désignées ci-dessus. L'élection a lieu au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle et au plus fort reste, selon des modalités fixées par le règlement intérieur. Le scrutin est secret. Les électeurs qui ne peuvent se rendre au bureau de vote peuvent exercer leur droit par correspondance ou par procuration ; dans ce dernier cas, le mandataire doit appartenir au même collège électoral que le mandant. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations ;

c) Deux personnalités du monde culturel et scientifique dont un enseignant-chercheur ou chercheur, nommées en raison de leurs compétences par le recteur de l'académie de Strasbourg, sur proposition de l'administrateur ;

d) Deux personnalités du monde culturel et scientifique dont un enseignant-chercheur ou chercheur, désignées en raison de leurs compétences par le conseil d'administration de la bibliothèque ;

e) Deux étudiants inscrits à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg désignés par le conseil d'administration de l'université de Strasbourg ;

f) Deux usagers de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg nommés parmi les membres des associations culturelles et éducatives locales par le recteur de l'académie de Strasbourg, sur proposition de l'administrateur.

Assistent avec voix consultative au conseil d'administration : l'administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, le secrétaire général, le directeur du service commun de la documentation de l'université de Strasbourg, les directeurs de départements de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg s'ils ne figurent pas parmi les membres élus, l'autorité chargée du contrôle financier et l'agent comptable.

Le président ou, à défaut, le vice-président ainsi que l'administrateur peuvent appeler à participer aux séances toute personne dont ils jugent la présence utile.

Le conseil d'administration élit au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et pour une durée de trois ans renouvelable un président parmi les personnalités mentionnées au c et au d. Le doyen de l'inspection générale des bibliothèques ou son représentant assure la vice-présidence du conseil.

Le recteur de l'académie de Strasbourg représente le ministre chargé de l'enseignement supérieur au conseil d'administration. Il assiste ou se fait représenter à ses séances.

Article 9

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 7

Les membres du conseil d'administration autres que les membres de droit sont nommés ou élus pour un mandat de trois ans renouvelable.

Toute vacance par décès, démission ou perte de la qualité au titre de laquelle les intéressés ont été désignés donne lieu à remplacement pour la durée du mandat restant à courir, sauf si cette vacance intervient moins de six mois avant l'expiration du mandat.

Article 10

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 8

Le conseil d'administration se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an sur convocation de son président ou, à défaut, de son vice-président, qui fixe l'ordre du jour ; il peut, en outre, se réunir, sur la demande du recteur de l'académie de Strasbourg, de l'administrateur ou de la majorité de ses membres, en session extraordinaire pour l'examen d'un ordre du jour précis et limité.

Article 11

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 9

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est convoqué à nouveau dans un délai de quinze jours et peut délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Un membre du conseil peut se faire représenter par un autre membre du conseil. Aucun membre du conseil ne peut être porteur de plus de deux mandats.

Les délibérations sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés, à l'exception des délibérations à caractère budgétaire et de celle relative au règlement intérieur, qui sont adoptées à la majorité absolue des membres en exercice du conseil.

En cas de partage égal des voix, la voix du président ou, à défaut, du vice-président, est prépondérante. Les procès-verbaux des séances, signés du président ou, à défaut, du vice-président, sont communiqués pour information au ministre chargé de l'enseignement supérieur dans les quinze jours qui suivent la clôture de la session du conseil.

Article 12

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 10

Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à titre gratuit. Toutefois, leurs frais de déplacement et de séjour peuvent être remboursés dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

Article 13

Le conseil d'administration délibère sur :

1. La définition et l'évaluation de la politique documentaire de l'établissement ;
2. Le budget de l'établissement et ses décisions modificatives ;
3. Le compte financier de l'établissement ;
4. Les contrats et conventions passés par l'établissement. Il détermine en particulier les catégories de contrats et conventions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumis pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité à l'administrateur ;
5. Les emprunts, l'acceptation des dons et legs ;
6. Les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles ;
7. Le tarif des redevances et rémunérations de toute nature dues à l'établissement ;
8. Le rapport annuel d'activité préparé par l'administrateur, qui le lui soumet avant de le transmettre au ministre chargé de l'enseignement supérieur ainsi que, plus généralement, sur les questions de sa compétence en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
9. Le règlement intérieur, qui précise notamment le mode de fonctionnement de l'établissement.

Article 14

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 11

Les délibérations du conseil d'administration, sous réserve des conditions ci-après mentionnées concernant les délibérations à caractère budgétaire, deviennent exécutoires dans un délai de quinze jours suivant la réception des procès-verbaux par le recteur de l'académie de Strasbourg, à moins que celui-ci n'en autorise l'exécution immédiate. Dans ce délai, le recteur de l'académie de Strasbourg peut s'opposer à l'exécution d'une délibération et demander au conseil de délibérer de nouveau. Il peut procéder à l'annulation d'une délibération qui lui paraîtrait entachée d'irrégularité dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle il a signalé son opposition. Si aucune décision n'intervient dans ce délai, l'opposition est levée de plein droit.

Les délibérations à caractère budgétaire sont réputées approuvées si le recteur de l'académie de Strasbourg n'a pas fait connaître son refus de les approuver dans les quinze jours suivant la réception des procès-verbaux. En cas de refus, le conseil d'administration dispose d'un mois pour délibérer à nouveau. A défaut de nouvelle délibération ou lorsque le budget n'est pas adopté en équilibre réel, il est arrêté par le recteur de l'académie de Strasbourg. Le budget doit être adopté au 1er mars et, au plus tard, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la dotation allouée pour son fonction-

nement. A défaut, il est arrêté par le recteur de l'académie de Strasbourg.
Toutefois, les délibérations portant sur les emprunts, les acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles sont soumises à l'approbation du trésorier-payeur général de région territorialement compétent et du recteur de l'académie de Strasbourg.

Article 15

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 12

L'administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur parmi les membres du corps scientifique des bibliothèques pour une durée de cinq ans renouvelable une fois.

L'administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg assure la direction de l'établissement :

- il prépare et exécute les décisions du conseil d'administration et lui rend compte de sa gestion ;
- il a autorité sur l'ensemble du personnel de l'établissement et nomme à toutes les fonctions pour lesquelles aucune autre autorité n'a reçu pouvoir de nomination ;
- il est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement ;
- il est chargé de l'organisation des opérations électorales. Il fixe la date du scrutin et établit les listes électorales des personnels de l'établissement ;
- il conclut les contrats et conventions, sous réserve des dispositions de l'article 13 ci-dessus ;
- il peut déléguer sa signature au secrétaire général, aux directeurs de départements et à tout fonctionnaire de catégorie A ;
- il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;
- il représente la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg en justice et dans tous les actes de la vie civile.

TITRE III : Organisation financière et comptable.

Article 16

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est soumise au régime financier et comptable défini par les articles 14 à 25 du décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 susvisé et les articles 151 à 189 du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 susvisé.

Article 17

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 13

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est soumise au contrôle financier de l'Etat institué par le décret n° 2005-757 du 4 juillet 2005 relatif au contrôle financier au sein des établissements publics administratifs de l'Etat. Les modalités du contrôle sont définies par arrêté conjoint des ministres chargés du budget et de l'enseignement supérieur.

Article 18

Les dépenses de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg comprennent les dépenses de fonctionnement et d'équipement et, d'une façon générale, toutes les dépenses nécessaires à son activité.

Article 19

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 14

Pour le fonctionnement de l'établissement, les recettes de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg comprennent :

- les subventions allouées par l'État, par les collectivités publiques et par d'autres établissements publics ;
- le revenu des biens, meubles ou immeubles, les recettes des produits de l'établissement, les dons ou legs ou leurs revenus, le produit des emprunts, ainsi que toute autre recette autorisée par les lois et règlements.

L'université de Strasbourg concourt au budget de la bibliothèque nationale et universitaire de Stras-

bourg pour l'accueil du public universitaire et l'accomplissement des missions qu'elle lui délègue. Elle reverse notamment à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg une part des droits annuels de scolarité payés par les étudiants au titre de la bibliothèque. Une convention pluriannuelle conclue entre l'université et la bibliothèque détermine son montant. Cette convention est communiquée pour avis au ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 20

L'agent comptable de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est désigné par arrêté conjoint du ministre délégué au budget et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 21

Modifié par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 15

Des régies de recettes et d'avances peuvent être instituées par l'administrateur dans les conditions fixées par le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics. Les régisseurs sont nommés par l'administrateur avec l'agrément de l'agent comptable.

TITRE IV : Dispositions transitoires et finales.

Article 22

Abrogé par Décret n°2010-1069 du 8 septembre 2010 - art. 16

Article 23

Toutes les dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

Article 24

Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget, et le ministre délégué au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Par le Premier ministre, ÉDITH CRESSON

Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, LIONEL JOSPIN

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, PIERRE BÉRÉGOVOY

Le ministre délégué au budget, MICHEL CHARASSE

Annexe 2 : Composition du Conseil d'administration au 28 janvier 2011

Président du Conseil d'administration

M. Jacques LE RIDER, Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (élu parmi les personnalités du monde culturel ou scientifique)
--

Représentante de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mme Armande LE PELLEC MULLER, Recteur de l'Académie de Strasbourg, Chancelier des universités d'Alsace Représentée par M. Bruno SAUVAGET, Direction de l'Enseignement supérieur du Rectorat de l'Académie de Strasbourg
--

Membres de droit

M. Dominique AROT, Doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, Vice-Président du Conseil d'administration
M. Jagland THORBJORN, Secrétaire général du Conseil de l'Europe Représenté par Mme Eva SODOMOVA, Responsable de la Division du cycle de vie de l'information à la Direction des technologies de l'information du Conseil de l'Europe
M. Alain BERETZ Président de l'Université de Strasbourg
M. Alain BRILLARD Président de l'Université de Haute-Alsace Mulhouse
M. Horst HIPPLER, Président d'EUCOR, Président du Karlsruhe Institut of Technologie (KIT) Représenté par M. Jacques SPARFEL, Secrétaire général
M. Roland RIES, Sénateur-Maire de Strasbourg
M. Jacques BIGOT, Président de la Communauté urbaine de Strasbourg
M. Philippe RICHERT, Président du Conseil régional d'Alsace Représenté par Mme Sophie ROHFRIETSCH, Vice-Présidente du Conseil régional d'Alsace
M. Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil général du Bas-Rhin Représenté par M. Jean-Laurent VONAU, Vice-Président du Conseil général du Bas-Rhin
M. Charles BUTTNER, Président du Conseil général du Haut-Rhin
M. Frédéric HARTWEG, Représentant du Chapitre de Saint-Thomas

Membres élus - Université de Strasbourg

M. Christian GRAPPE, Professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg
M. Benoît TOCK, Professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg
Mme Céline PAUTHIER, Maître de conférences à la Faculté de droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales de l'Université de Strasbourg
Mme Danièle GROSHENY, Maître de conférences à l'Ecole et Observatoire des sciences de la terre de l'Université de Strasbourg

Membres élus - Personnel de la BNU

Mme Françoise DURRIVE, Personnel scientifique
M. David-Georges PICARD, Personnel scientifique
Mme Madeleine ZELLER, Personnel scientifique
Mme Martine STREICHER, Personnel IATOSS
Mme Sandra HALTER, Personnel IATOSS
M. Dmitry KUDRYASHOV, Personnel IATOSS/Contractuel

Personnalités du monde culturel ou scientifique

M. Denis LOUCHE, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC)
M. Jean Sébastien DUPUIT, Inspecteur général des affaires culturelles
M. Michel FICHANT, Professeur émérite-Université de Paris IV-Sorbonne

Usagers

M. Albert CHÂTELET, Président de l'Association des amis de la BNU
M. Lucien BRAUN, Président de l'Université populaire européenne
M. Arnaud WILLEM, Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg (AFGES)
M. Romaric DEVIDAL, Union nationale des étudiants de France (UNEF)

Membres avec voix consultative

M. Albert POIROT, Administrateur
M. Laurent MASSON, Secrétaire général BNU
Mme Catherine FORESTIER, Directrice du SCD de l'Université de Strasbourg
M. Frédéric BLIN, Directeur de la DCP
M. Christophe DIDIER, Directeur de la DDC
M. Christophe CASSIAU-HAURIE, Directeur de la DSP
M. Dominique GRENTZINGER, Directeur de la DSI
M. Christian MURE, Contrôleur financier
M. Xavier RZEPKA, Agent comptable

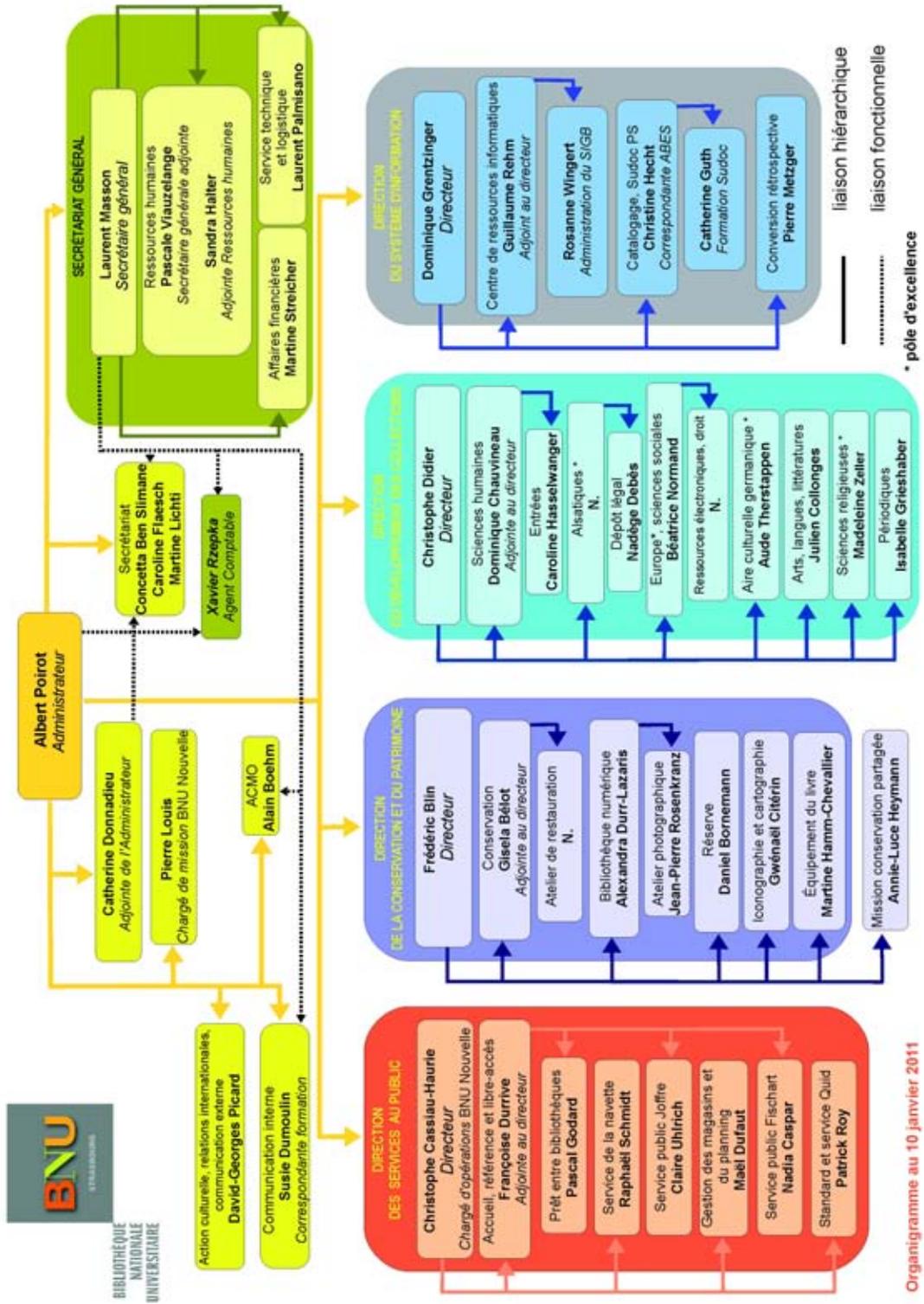
Personne invitée à la demande du Président

M. Michel MARIAN, Chef de la Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Personnes invitées à la demande de l'Administrateur

Mme Catherine DONNADIEU-TROCMÉ, Adjointe de l'Administrateur
M. Pierre LOUIS, Chargé de mission <i>BNU Nouvelle</i>
Mme Susie DUMOULIN, Conservateur

Annexe 3 : Organigramme



Annexe 4 : Joindre les directeurs et chefs de service

Administrateur : Albert Poirot

Tel : 03 88 25 28 11

Courrier électronique : Administrateur@bnu.fr

Adjointe de l'Administrateur : Catherine Donnadiou-Trocmé

Tel : 03 88 25 28 40

Courrier électronique : Catherine.Donnadiou@bnu.fr

Chargé de mission *BNU Nouvelle* : Pierre Louis

Tel : 03 88 25 28 16

Courrier électronique : Pierre.Louis@bnu.fr

Action culturelle, relations internationales, communication externe : David-Georges Picard

Tel : 03 88 25 28 17

Courrier électronique : David-Georges.Picard@bnu.fr

Correspondant Formation / Communication interne : Susie Dumoulin

Tel : 03 88 25 28 50

Courrier électronique : Susie.Dumoulin@bnu.fr

AFFAIRES GÉNÉRALES

Secrétaire général : Laurent Masson

Tel : 03 88 25 28 05

Courrier électronique : Laurent.Masson@bnu.fr

Secrétaire générale adjointe : Pascale Viauzelange

Tel : 03 88 25 28 41

Courrier électronique : Pascale.Viauzelange@bnu.fr

Affaires financières : Martine Streicher

Tel : 03 88 25 28 08

Courrier électronique : Martine.Streicher@bnu.fr

Service technique et logistique : Laurent Palmisano

Tel : 03 88 25 28 30

Courrier électronique : Laurent.Palmisano@bnu.fr

Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) : Alain Boehm

Tel : 03 88 25 28 00

Courrier électronique : Alain.Boehm@bnu.fr

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS (DDC)

Directeur : Christophe Didier

Tel : 03 88 25 28 21

Courrier électronique : Christophe.Didier@bnu.fr

Adjointe au directeur, pôle *Sciences humaines* : Dominique Chauvineau

Tel : 03 88 25 28 27

Courrier électronique : Dominique.Chaumineau@bnu.fr

Pôle d'excellence *Europe* : Béatrice Normand

Tel : 03 88 25 28 25

Courrier électronique : Beatrice.Normand@bnu.fr

Pôle d'excellence *Alsatiques* : N.

Pôle d'excellence *Aire culturelle germanique* : Aude Therstappen

Tel : 03 88 25 28 01

Courrier électronique : Aude.Therstappen@bnu.fr

Pôle d'excellence *Sciences religieuses* : Madeleine Zeller

Tel : 03 88 25 28 36

Courrier électronique : Madeleine.Zeller@bnu.fr

Pôle *Arts, langues et littératures* : Julien Collonges

Tel : 03 88 25 28 42

Courrier électronique : Julien.Collonges@bnu.fr

Services documentaires communs, ressources électroniques : N.

Service des périodiques : Isabelle Grieshaber

Tel : 03 88 25 28 22

Courrier électronique : Isabelle.Grieshaber@bnu.fr

Service des entrées : Caroline Hasselwanger

Tel : 03 88 25 28 38

Courrier électronique : Caroline.Hasselwanger@bnu.fr

DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC (DSP)

Directeur : Christophe Cassiau-Haurie

Tel : 03 88 25 28 33

Courrier électronique : Christophe.Cassiau-Haurie@bnu.fr

Adjointe au directeur, Accueil, référence et libre-accès : Françoise Durrive

Tel : 03 88 25 28 58

Courrier électronique : Francoise.Durrive@bnu.fr

Prêt entre bibliothèques : Pascal Godard

Tel : 03 88 25 28 29

Courrier électronique : Pascal.Godard@bnu.fr

Service de la navette : Raphaël Schmidt

Tel : 03 88 25 28 54

Courrier électronique : Raphael.Schmidt@bnu.fr

Gestion des magasins et du planning : Maël Dufaut

Tel : 03 88 25 28 02

Courrier électronique : Mael.Dufaut@bnu.fr

Service public Joffre : Claire Uhlich
Tel : 03 88 25 28 00
[Courrier électronique : Claire.Uhlich@bnu.fr](mailto:Claire.Uhlich@bnu.fr)

Service public Fischart : Nadia Caspar
Tel : 03 88 25 28 00
[Courrier électronique : Nadia.Caspar@bnu.fr](mailto:Nadia.Caspar@bnu.fr)

Standard et service Quid : Patrick Roy
Tel : 03 88 25 28 00
[Courrier électronique : Patrick.Roy@bnu.fr](mailto:Patrick.Roy@bnu.fr)

DIRECTION DE LA CONSERVATION ET DU PATRIMOINE (DCP)

Directeur : Frédéric Blin
Tel : 03 88 25 28 18
Courrier électronique : Frederic.Blin@bnu.fr

Adjointe au directeur, Service de la conservation : Gisela Bélot
Tel : 03 88 25 28 32
Courrier électronique : Gisela.Belot@bnu.fr

Service de la réserve : Daniel Bornemann
Tel : 03 88 25 28 20
Courrier électronique : Daniel.Bornemann@bnu.fr

Service iconographie et cartographie : Gwénaél Citérin
Tel : 03 88 25 28 56
Courrier électronique : Gwenael.Citerin@bnu.fr

Bibliothèque numérique : Alexandra Durr-Lazaris
Tel : 03 88 25 28 00
Courrier électronique : Alexandra.Durr@bnu.fr

Atelier de restauration : N.

Atelier photographique : Jean-Pierre Rosenkranz
Tel : 03.88 25 28 00
Courrier électronique : Jean-Pierre.Rosenkranz@bnu.fr

Équipement du livre : Martine Hamm-Chevallier
Tel : 03.88 25 28 00
Courrier électronique : Martine.Chevallier@bnu.fr

Mission conservation partagée : Annie-Luce Heymann
Tel : 03.88 25 28 00
Courrier électronique : Annie-Luce.Heymann@bnu.fr

DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION (DSI)

Directeur : Dominique Grentzinger
Tel : 03 88 25 28 13
Courrier électronique : Dominique.Grentzinger@bnu.fr

Adjoint au directeur, Centre de ressources informatiques : Guillaume Rehm

Tel : 03 88 25 28 23

Courrier électronique : Guillaume.Rehm@bnu.fr

Administration du SIGB : Rosanne Wingert

Tel : 03 88 25 28 59

Courrier électronique : Rosanne.Wingert@bnu.fr

Catalogage, correspondante ABES – Sudoc PS : Christine Hecht

Tel : 03 88 25 28 14

Courrier électronique : Christine.Hecht@bnu.fr

Conversion rétrospective : Pierre Metzger

Tel : 03 88 25 28 37

Courrier électronique : Pierre.Metzger@bnu.fr

Annexe 5 : Projet d'établissement 2009-2012

Le document est consultable en ligne sur le site web www.bnu.fr (rubrique *Qui sommes nous ?*) ou directement à l'adresse :

<http://www.bnu.fr/BNU/FR/A+propos/Qui+sommes+nous/Textes+fondeurs.htm>

Annexe 6 : Contrat quadriennal 2009-2012

Le document est consultable en ligne sur le site web www.bnu.fr (rubrique *Qui sommes nous ?*) ou directement à l'adresse :

<http://www.bnu.fr/BNU/FR/A+propos/Qui+sommes+nous/Textes+fondeurs.htm>

Annexe 7 : Abréviations utilisées

2A2E = Association des anciens élèves de l'Enssib
AABNU = Association des amis de la BNU
ABES = Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur
ABF = Association des bibliothécaires de France
ACMO = Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
ADBU = Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation
ANMA = Agence Nicolas Michelin et Associés
APAENES = Attaché principal de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur
ARC = Service Action culturelle, relations internationales, communication externe
ARE = Allocation d'aide au retour à l'emploi
ATOSS = Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
AURA = Association des utilisateurs du réseau de l'ABES
BA = *Bibliographie alsacienne*
BAS = Bibliothécaire adjoint spécialisé
BDIC = Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
BETH = Bibliothèques européennes de théologie
BnF = Bibliothèque nationale de France
BNPA = Base numérique du patrimoine d'Alsace
BP = Budget primitif
BU = Bibliothèque universitaire
CA = Conseil d'administration
CADIST = Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique
CAE = Contrat d'accompagnement dans l'emploi
Calames = Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'Enseignement supérieur
CASU = Conseiller d'administration scolaire et universitaire
CAV = Contrat d'avenir
CCN-PS = Catalogue collectif national des publications en série
CCP = Commission consultative paritaire pour les agents non titulaires
CDLI = Cuneiform Digital Library Initiative
CEG = Centre d'études germaniques
CHS = Comité Hygiène et sécurité
CIERA = Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne
CLM = Congé de longue maladie
CLD = Congé de longue durée
CNL = Centre national du livre
CNRS = Centre national de la recherche scientifique
Cordial = Association de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace
CRDP = Centre régional de documentation pédagogique
CRFCB = Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques
CRI = Centre de ressources informatiques
CTP = Comité technique paritaire
CUS = Communauté urbaine de Strasbourg
DBM = Décision budgétaire modificative
DCE = Dossier de consultation des entreprises
DCP = Direction de la conservation et du patrimoine
DDC = Direction du développement des collections
DRAC = Direction régionale des affaires culturelles
DSI = Direction du système d'information
DSP = Direction des services au public

EHESS = École des hautes études en sciences sociales
Enssib = École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
ETP = Équivalent temps plein
ETPT = Équivalent temps plein travaillé
EUCOR = Confédération européenne des universités du Rhin supérieur
FAQ = Foire aux questions
FNRS = Fonds national de la recherche scientifique (Belgique)
GED = Gestion électronique de documents
IFLA = International Federation of Library Associations and Institutions
IRHT = Institut de recherche et d'histoire des textes
ISSN = International Standard Serial Number - code international normalisé qui permet d'identifier une publication en série
ITRF = Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et de formation
IUFM = Institut universitaire de formation des maîtres
IUT = Institut universitaire de technologie
JEP = Journées européennes du patrimoine
kml = kilomètres linéaires
LIBER = Ligue européenne des bibliothèques de recherche
LNB = Bibliothèque nationale de Lettonie
LOLF = Loi organique relative aux lois de finances
MESR = Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
MISHA = Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace
MISTRD = Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire
ml = mètres linéaires
ONR = Opéra national du Rhin
OPAC = Online Public Access Catalog
OPC = Ordonnancement, pilotage et coordination
PEB = Prêt entre bibliothèques
SAENES = Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
SCD = Service commun de documentation
SIGB = Système intégré de gestion de bibliothèques
SSI = Système de sécurité incendie
STL = Service technique et logistique
Sudoc = Système universitaire de documentation
Sudoc-PS = Système universitaire de documentation des publications en série
TNS = Théâtre national de Strasbourg
UdS = Université de Strasbourg
UFR = Unité de formation et de recherche
UHA = Université de Haute-Alsace
UMR = Unité mixte de recherche
URFIST = Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique
Wifi = Wireless fidelity
WLB = Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart

Dépôt légal : Mai 2011

LA BNU REMERCIE POUR LEUR SOUTIEN :

